

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Efforts pour la consolidation de la paix au Mali

Depuis le coup d'Etat de 2012

Auteur : Robin Glineur
Promoteur(s) : Michel Liégeois
Lecteur(s) : Abdoul Azizou Garba
Année académique 2019-2020
Master en sciences politiques, orientations relations internationales, à
finalité diplomatie et résolution de conflits

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Robin Glineur

Avant-propos (remerciements)

Avant de commencer cette étude, mes pensées vont à :

Mes parents, Alain et Catherine Glineur, ainsi que mon frère Bastien, pour leur soutien dans mes études ;

Mon promoteur, Michel Liégeois, pour ses conseils avisés lors de la rédaction de ce Mémoire ;

Mon lecteur, Abdoul Azizou Garba, pour le temps consacré à la lecture de ce Mémoire ;

Mes professeurs de l'UCL qui m'ont permis d'assouvir ma passion pour les relations internationales ;

Mes nombreuses tasses de café qui m'ont permis d'avancer peut-être un peu plus vite ;

Table des matières

Introduction.....	5
Contexte.....	5
Exposé de la démarche	8
Chapitre I - Quelles sont les limites des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali ?.....	10
A. Le « sovereignty-building framework » comme point de départ	13
1. Boîte à outils conceptuelle : le maintien de la paix.....	18
2. L’emphase sur la participation du gouvernement malien aux problématiques de gouvernance.....	20
3. L’usage de la force coercitive pour soutenir l’expansion de l’espace souverain.....	26
B. Les tensions entre les visions internationales, nationales et locales.....	30
1. L’U.S. Africa Command, une réminiscence du système colonial.....	32
2. Les différends tactiques entre les troupes maliennes et françaises.....	33
C. La présence d’autorités Touareg parallèles.....	39
1. Le conflit entre les clans Touareg Ifoghas et Imghad.....	40.
2. Les attaques de rebelles Touareg en janvier 2012 au cœur du conflit.....	43
D. Conclusion du premier chapitre.....	44
Chapitre II – Les protagonistes des missions de pacification au Mali partagent-ils une vision occidentale et libérale de la paix ?	46
A. L’idéologie de la paix libérale, au service de la compréhension de la réalité sociale.....	47
1. Conséquences de l’idéologie libérale dans la société malienne.....	47
2. La nature libérale de la paix internationale, la source du problème ?.....	49
B. L’implication des Etats-Unis et de l’Union européenne dans l’organisation des élections.....	53
1. La condamnation du coup d’Etat de 2012 par les Etats-Unis.....	53
2. La question du financement des élections.....	54
3. Une normalisation des relations entre le Mali et la communauté internationale.....	55
C. Conclusion du deuxième chapitre.....	55
Conclusion générale.....	56
Bibliographie.....	58
Index.....	64
Résumé.....	65

Introduction

La question des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali a fait débat sur la scène internationale pendant plus de sept ans. Cette problématique comporte un enjeu de stabilité régionale, les conséquences étant tout à fait incertaines. Ainsi, je me pencherai d'une part sur les questions de sécurité interne au sens large, et d'autre part sur les tensions régionales. Ce rappel renforcera l'entente internationale et se répartit en deux chapitres. Aussi, devant l'importance d'un tel dossier, le monde semble retenir son souffle depuis les années 2012 et 2013. C'est mon cas, et avant d'entrer dans le vif du sujet, il me paraît nécessaire d'établir un bref historique général.

Contexte

Depuis 2012, l'activité économique du Mali étant absorbée dans les dépenses de sécurité, il est particulièrement difficile pour ce pays fragile de préserver les budgets pourtant essentiels en termes de services sociaux et d'investissements pour le développement. En dépit de son ancien caractère fondamental pour la région, l'organisation alimentaire du Mali a été périodiquement très affaiblie par les sécheresses et la mauvaise gestion de la terre. L'industrie minière a attiré l'investissement international et l'or est la première source des revenus des exportations¹.

En 2006, la Banque Mondiale approuvait une décharge de la dette et fournissait d'autres crédits pour apporter un soutien à l'agriculture ainsi qu'aux efforts de réduction de la pauvreté, et les Etats-Unis prévoyaient 461 millions \$ pour l'amélioration de l'infrastructure. De riches moissons ont aidé le Mali à éviter d'être infecté par la crise économique globale en 2009-2011. Freiné par la rébellion temporaire dans le nord, le PIB chutait de 0,4% en 2012. Le chef du gouvernement Ly démissionnait le 5 avril 2014 et Moussa Mara lui succédait, auparavant ministre de la Ville.

L'attention s'est ensuite portée sur un contexte particulièrement agité en continu dans le nord, où l'occupation djihadiste mortelle s'est intensifiée une fois de plus et le conflit avec le MNLA (Mouvement National pour la Libération de l'Azawad) est venu rappeler les demandes d'autonomie d'activistes Touareg. Près de 1500 hommes des troupes gouvernementales se sont installés dans les régions problématiques. Le nouveau Mali souhaite débloquent les zones entières du pays demeurant sans présence étatique. Le gouvernement fait l'objet de nombreuses critiques.

Ces critiques viennent notamment des ONG (organisations non-gouvernementales), qui dénoncent des crimes commis par les forces régulières, ce qui éloigne encore toute perspective d'unité territoriale². Le général français François Lecointre ne pense pas qu'il soit possible de résoudre le problème au Mali en moins de dix à quinze ans. Près de sept ans après le début de

¹ LANSFORD Tom, *Political Handbook of the World 2015*, Thousand Oaks: CQ Press, 2015, p. 920.

² MALAGARDIS Maria, « Mali : un pays toujours désintégré », *Libération*, 9 mai 2019.

l'opération Serval, la moitié du pays, aux mains des djihadistes, est toujours malade. La réconciliation paraît une perspective distante.

« Les personnes travaillant pour le gouvernement ont quitté le navire en grand nombre parce qu'ils étaient particulièrement ciblés par les islamistes »³. Avant que les pourparlers d'Alger aient pour issue l'Accord pour la paix, signé en juin 2015 à Bamako, les deux grandes coalitions de groupes armés, la Coordination des mouvements de l'Azawad d'une part, et la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger d'autre part, n'étaient pas constituées. C'est dans une vision approfondie des dimensions politiques et sociales de leur présence auprès des populations que peut se situer leur capacité à créer des liens avec elles et à y imposer le fait de pouvoir rester présentes⁴.

Alors que les organisations de défense des droits de l'homme accusent les militaires maliens d'exactions, la faiblesse de l'État malien crée les conditions de l'implantation d'acteurs paraétatiques. Le résultat final est que certains analystes qualifient certaines parties des miliciens dozos de défenseurs de la patrie ou de l'ethnie. Nous devons revenir là-dessus pour donner les détails. A la date du dernier semestre de 2018, une détérioration sans précédent de l'état humanitaire a été observée. Les meurtres commis volontairement, les mutilations, les enlèvements les détentions d'enfants et les violences sexuellement motivées sont des préoccupations croissantes à Mopti⁵.

« UNICEF et ses partenaires ont constaté une augmentation systématique et constante des fermetures d'école à Mopti au cours de l'année scolaire 2018-2019 » : c'est le constat affiché par Christophe Boulierac, porte-parole de l'UNICEF lors d'un point de presse le vendredi 26 avril 2019⁶.

Le manque de matériel pédagogique, l'absence ou le déplacement des enseignants sont responsables des fermetures d'écoles. Quelque 50 000 déplacés internes, dont 58 pour cent n'ont pas encore atteint l'âge adulte, sont déjà enregistrés dans les villes de Mopti, de Sévaré et de Fotama, dans la région centrale du Mali, depuis janvier 2019. La professeure Hawa, mère de plusieurs enfants, a expliqué au réseau des Nations Unies sur la Migration qu'elle avait accueilli dans sa maison, à Mopti, 172 déplacés internes qui ont fui les conflits intercommunautaires au printemps 2019⁷.

La transformation immédiate de l'autoritarisme en démocratie en Afrique a supposé que les gouvernements militaires, sans qu'ils ne soient déchus des destinées de leur Etat, acceptent le support du gouvernement du peuple par le peuple, et donc que les ruraux locaux, lassés du modèle économique imposé par l'Etat, observent quelques succès dans un Etat comme le Mali.

³ DIARRA Soumaila T., RESNECK Jacob, « French troops depart Mali, leaving joy, fears », *USA Today*, 21 mai 2013.

⁴ SANGARÉ Boukary, TOBIE Aurélien. *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali*. Salna : SIPRI, 2019.

⁵ Mali : l'ONU dénonce l'impunité après le massacre d'Ogassogou dans la région de Mopti, New-York : ONU Info, 29 mars 2019, p.1.

⁶ Mali : plus de 150.000 élèves privés d'écoles dans la région de Mopti, New-York : ONU Info, 26 avril 2019, p.1.

⁷ Mopti : plus de 50 000 personnes déplacées par la violence intercommunautaire, Genève : Réseau des Nations Unies sur la Migration, 14 juin 2019, p.1.

Les ingrédients de l'emploi sont répartis différemment en milieu urbain et campagnard. Mais ces ingrédients constituent des éléments fondamentaux du développement durable et affichent leur importance dans les interventions sectorielles (gouvernance politique, économique, urbaine, foncière, etc.) et la réforme des systèmes de sécurité, comme elle s'applique à l'action qui devra être menée à l'appui de la « sécurité humaine » au sens large, notion inventée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dont les objectifs stratégiques reprennent entre autres des questions en rapport avec les moyens d'existence et la société telles que la sécurité alimentaire, routière, transfrontalière, la protection de la faune et de la flore, etc. plutôt que la conception classique qui renvoyait à la sécurité de l'État avec ses moyens de police et son expérience militaire.

A ce titre, ce mémoire rompt avec la plupart des travaux devenus « classiques » qui ont traité la situation sécuritaire et la gouvernance, respectivement, sous les seuls angles de la sécurité civile et de la gouvernance politique et socio-économique pour épouser une approche horizontale, y compris sectorielle. Outre les thèmes abordés par l'auteur, ce chapitre introductif envisage une connexité entre la gouvernance, la sécurité et le développement. La bonne tenue structurelle d'un pays ou d'une région n'est vraiment effective que moyennant une combinaison de buts associés et se renforçant mutuellement tels que la paix sociale, le respect de l'État de droit ainsi que des droits de l'homme, le développement social et économique⁸.

L'accueil de personnes déplacées venant du Nord du pays depuis 2012 a fait descendre le taux de richesse et le taux de sécurité. Tandis que le continent témoigne de progrès politiques, économiques et technologiques aux rythmes rapides, qui changent profondément ses Etats, les Etats africains s'entourent toujours de conseillers occidentaux. La compréhension des putschs et des conflits en Afrique doit ainsi être envisagée en tenant compte du rôle politique profondément perçu et exprimé des militaires⁹.

Les forces armées, qui *a priori* devraient être apolitiques, sont ainsi instrumentalisées par la pression communautaire et c'est le cas au Mali. Supposées défendre les dirigeants étatiques, mais instrumentalisés par ces derniers aux seules fins de conservation de leur puissance, les militaires se sont vus associés à la gestion du pouvoir depuis toujours dans les pays d'Afrique et ne sauraient en être écartés sous le postulat de la démocratisation déclarée. Il ne s'agit pas d'écarter purement et simplement les militaires de la vie politique au Mali.

De plus, les renforcements de l'autonomie ont laissé ces armées désunies, morcelées, et sans véritable arborescence de commandement¹⁰. Le régime du Mali, exemple le plus significatif d'une « démocratisation réussie »¹¹, a fini par retomber dans ses attermoissements putschistes le 21 mars, il y a huit ans, lorsque le Président démocratiquement élu Amadou Toumani Touré est

⁸ MOUICHE Ibrahim, KALE EWUSI Samuel, *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : Entre corruption politique et défis sécuritaires*, Addis Abéba : Université des Nations unies pour la paix (UPEACE), 2015, p. 6.

⁹ KADER BITIE, Abdoul. *L'approche contemporaine de la prévention des conflits en Afrique*. Thèse doctorale. Bordeaux : Université de Bordeaux, 2016, p. 66.

¹⁰ PABANEL Jean-Pierre, *Les coups d'Etat militaires en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan, 1984, p. 19.

¹¹ BASTIAN Dawn E., MYERS Robert A., *Mali World Biographical Series ; Vol. 207*, Oxford : Clio Press, 1998, p.21.

déchu de sa responsabilité présidentielle par coup d'Etat militaire à un mois du scrutin présidentiel auquel il ne se serait de toute façon pas présenté, mettant ainsi fin à 20 ans d'élections libres (et présentées comme démocratiques). Le phénomène de ce coup d'Etat militaire est malheureusement venu conforter les chefs d'Etat restants de la conviction que la conservation de leur pouvoir ne tient qu'à la force qu'ils déploient pour celle-ci, leur volonté expresse d'alternance ne constituant pas une assurance tous-risques contre les coups d'Etat militaires. En outre, il y a peu de demande pour une autonomie militaire réduite au niveau de la société malienne, ce qui a mené à un sentiment d'impuissance parmi l'élite politique, menant à l'atténuation de l'appétit, s'il exista, pour la démocratisation du système politique. Il me paraît que la tutelle de l'armée, avec ses institutions de support, a pris fin. Désormais, l'évacuation de localités nécessite une réponse plus poussée aux aspirations de la population. Cet engagement initié s'inscrit également dans la continuité des échéances majeures organisées dernièrement. En octobre 2015, la Coordination des organisations du mouvement démocratique au Mali accueillait un acte de protestation « pour dénoncer le jeu trouble de la mission onusienne et l'ensemble de la communauté dans le processus de paix »¹². A l'épreuve de ce contexte, cette étude présente une évaluation de la politique malienne depuis le coup d'Etat.

En prélude, un Afrobaromètre de 2014 fournissait l'information selon laquelle « le soutien des 'Africains' à la démocratie est robuste et croissant » (7 Africains sur 10 préfèrent la démocratie aux autres régimes politiques)¹³. Des analystes éminents ont récemment suggéré que « la réforme politique a rendu l'Afrique 'trop démocratique' si l'on considère le niveau de revenu et que le continent a commencé à progresser vers le niveau attendu... en devenant moins démocratique ».

Exposé de la démarche

A la suite de ce dernier développement sur le coup d'Etat militaire venu conforter les chefs d'Etats, il est légitime de s'interroger sur la position d'experts nationaux sur la base d'expériences. Notre étude démarre en 2015, quand l'Afrique de l'Ouest faisait face à une recrudescence de menaces telles que le terrorisme et l'instabilité chronique de la situation politique. L'élargissement du cercle des participants à cette situation sera étudié, afin de déterminer si la France est capable de mener une politique qui évolue au cours de la crise ou qui au contraire reste stable.

Il est possible de supposer que la position française fut soumise à des dynamiques internes qui privilégient le soutien à l'autorité de l'Etat et à la souveraineté dans une opération de paix simultanée des Nations Unies – la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali). Mais la France a également exercé du poids en faisant modifier les lignes d'autres acteurs internationaux (sur le dossier), celles de ses partenaires et les lignes des rebelles.

J'utilise les suppositions de certains chercheurs s'étant déjà penchés sur la question, comme Alan Bryden et Fairlie Chappuis, respectivement directeur adjoint et chef de la division des

¹² POULIN Thomas. *Historique de l'opération MINUSMA*. Montréal : Réseau de recherche sur les Opérations de Paix, 2016, <http://www.operationspaix.net/182-historique-minusma.html>

¹³ BRATTON Michael, HOUSSOU Richard. *La demande de démocratie augmente en Afrique*. Accra : Afrobaromètre, 2014, [://afrobarometer.org/fr/publications/pp11-la-demande-de-democratie-augmente-en-afrique-mais-la-plupart-des-dirigeants](http://afrobarometer.org/fr/publications/pp11-la-demande-de-democratie-augmente-en-afrique-mais-la-plupart-des-dirigeants)

partenariats public-privé au Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF) et responsable de programme dans la division Recherche de ce même centre. Le recours fréquent à des publications de presse se justifie par le fait qu'elles sont parfois les seules sources accessibles pour avoir un aperçu de la situation actuelle.

La sélection la plus habile possible de politiciens s'est portée sur des acteurs comme Emmanuel Macron et Soumaila Cissé, leader de l'opposition malienne. Faute d'informations de la part de certains intervenants intéressants au regard de la question, la disponibilité de sources primaires fut une difficulté dans la recherche de témoignages de qualité. La recherche de l'analyse la plus adéquate du sujet impose un cadre théorique suffisamment large. Nous rappelons les institutions politiques afin de développer des affirmations de niveau intermédiaire et afin d'aider à faire de l'étude des transitions de régime une étude davantage comparative.

Les premières pages avancent l'argument selon lequel la littérature sur les politiques transitoires s'est concentrée excessivement sur les interactions de composantes politiques importantes et a sous-estimé l'impact formatif des institutions politiques. Maints analystes ont remis en question la solidité d'aspects de l'ordre politique global forgé juste après les deux guerres mondiales, en incluant ceux reliés aux alliances et aux intérêts communs¹⁴. Le système électoral est basé sur des lois et des organes officiels mais aussi sur des pouvoirs cachés exercés par des chefs de file officieux ou formés par les coutumes, les normes culturelles et sociales. Cela s'applique également aux situations de conflit et de violence où il est particulièrement important de trouver des règlements les causes sous-jacentes de l'exclusion, de l'inégalité et de l'abus de pouvoir¹⁵.

L'analyse de Van de Walle traite du manque de responsabilité du gouvernement malien en raison des « abus de pouvoir » qui ont miné l'appui à l'ordre démocratique et ont mené à une grande insatisfaction : « l'opinion publique semblait ainsi favorable à la démocratisation mais pas à sa performance au Mali dans la dernière décennie »¹⁶. Dans le cadre d'un exercice de réflexion, j'ai retenu que tout avait été bouleversé au Mali en quelques semaines. Il n'ira évidemment de l'avant sur le terrain que par une solution politique. Il ne faut pas permettre que ceux qui enfreignent impunément les règles se répandent dans la région. La réconciliation recule vraiment, elle n'avance pas¹⁷.

Il n'y a pas d'abrégé ou de simple prescription pour guérir les blessures et les divisions d'une société à l'intérieur d'une violence soutenue. Tenir compte du passé douloureux, le reconnaître et le capter, sont les meilleures voies pour garantir qu'il ne se reproduise pas¹⁸. Cela suppose un voyage très long et douloureux, abordant la douleur et la souffrance des victimes, comprenant les motivations des offenseurs, rassemblant les communautés, et incorporant une théorie à la

¹⁴ IKENBERRY John, « The end of liberal international order? », *International Affairs*, 2018, vol. XCIV, n°1, pp. 7-23.

¹⁵ *Policy Paper DDLG*, Bern: Swiss Agency for Development and Cooperation, 2016, p.15.

¹⁶ VAN DE WALLE Nicolas, *Foreign Aid in dangerous places: the donors and Mali's democracy*, Helsinki: UNU-WIDER, juillet 2012, 21 pages.

¹⁷ *Séance plénière – La Chambre*, Bruxelles : La Chambre, 28 mars 2019, p.33.

¹⁸ Cette section reprend de grands développements de BLOOMFIELD David, CALLAGHAN Noreen, et alii. *Reconciliation after Violent Conflict*, Stockholm: Bulls Tryckeri AB Halmstad, p.4.

prévention des conflits. La théorie de Wing semblait convenir, expliquant la construction de la démocratie dans les sociétés en transition¹⁹.

Cette théorie traite des pratiques au cœur des élections et de la décentralisation (chapitre 4 de la monographie de Susanna Wing), du problème Touareg (chapitre 7), et du système judiciaire (chapitre 6). En fin de compte, le cadre théorique ici choisi est aussi la théorie de la responsabilité politique des témoins reformulée par Stephen Esquith en 2013²⁰. Nous ferons d'abord l'inventaire des limites des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali. A la suite des deux chapitres, un index reprend les sigles fondamentaux dans le cadre de ce mémoire en relations internationales.

Chapitre I – Quelles sont les limites des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali ?

Dans ce premier chapitre, l'objectif est de nous interroger sur un certain nombre de limites qui pèsent et ont pesé sur l'établissement des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali. Dans le contexte du Mali, l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger préconise « d'entreprendre en profondeur une réforme du secteur de la sécurité »²¹. On se situe dans une approche modérée du changement des structures fondamentales du pouvoir et de la gouvernance dans la région. Rédigée par d'éminents experts nationaux sur la base d'expériences acquises dans des contextes de réforme, une étude permet de comprendre la mise en œuvre d'une gouvernance démocratique du secteur de la sûreté en Afrique de l'Ouest et au-delà²².

Dorénavant, le cadre international du développement tient explicitement compte de l'importance des questions de bonne gouvernance et de sécurité dans la réalisation d'un développement durable, notamment en participant à l'objectif de développement durable 16²³ sur la paix, l'équité et les institutions efficaces. En effet, il ne peut y avoir de développement sans sécurité et vice versa : les deux ambitions et exigences se rejoignent²⁴. Comme

¹⁹ WING Susanna, *Constructing Democracy in Transitioning Societies of Africa: Constitutionalism and Deliberation in Mali*, New York: Palgrave Macmillan, 2008, pp. 81-100.

²⁰ ESQUITH Stephen, "The political responsibility of bystanders: the case of Mali", *Journal of Global Ethics*, 2013, vol. IX, n°3, pp. 377-387.

²¹ *Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger*, Bamako : Gouvernement de la République du Mali et Mouvements signataires à Alger de la Feuille de route du 24 juillet 2014, 15 mai 2015, p.9.

²² BRYDEN Alan, CHAPPUIS Fairlie, *Gouvernance du secteur de la Sécurité*, London : Ubiquity Press, 2015, p. 96.

²³ OCDE (2018), *Débattre des enjeux : les nouvelles approches face aux défis économiques*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.

²⁴ POULTON Robin-Edward, YOUSOUF Ibrahim ag. *La paix de Tombouctou : gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix*. Genève : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, 1999, [://www.unidir.org/files/publications/pdfs/la-paix-de-tombouctou-gestion-democratique-developpement-et-construction-africaine-de-la-paix-fr-21.pdf](http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/la-paix-de-tombouctou-gestion-democratique-developpement-et-construction-africaine-de-la-paix-fr-21.pdf), consulté le 18/10/2019.

pourvoyeuses de sécurité, les forces de l'ordre ont vocation à contribuer à la mise en œuvre de l'agenda international du développement.

Pour une contribution réelle du secteur de la sécurité au développement, les efforts en matière de réforme visent non seulement à améliorer l'efficacité opérationnelle des acteurs de la sécurité, mais aussi à favoriser leur redevabilité à l'égard des règles et principes de l'Etat de droit. Une telle approche est motivée par trois facteurs clés, très différents de par leur forme mais imbriqués. Les dernières années ont démontré une prise de conscience internationale, qui continue d'augmenter, de l'importance de la protection comme élément essentiel du dévouement.

InterAction anime une action concertée visant à développer et promouvoir une approche en se basant sur les résultats dans le domaine de la protection en situation de crise²⁵. Remarquons tout d'abord l'absence de capacités de l'Etat, couplée à des niveaux élevés de corruption, au défaut de transparence dans l'administration publique et à des systèmes juridiques et des services de sécurité insuffisants ou inefficaces²⁶.

Il s'agit aussi de corriger les insuffisances de la Constitution, sur lesquelles le constitutionnaliste Dr Brahima Fomba a une focale préférentielle. Il est titulaire d'un DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) en sciences politiques à la faculté de droit et de science politique de Rabat (capitale marocaine), doctorat en droit public à la faculté de droit et de science politique de Rabat, diplôme du cycle supérieur de l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Publique) du Maroc correspondant au doctorat, spécialité administration publique, diplôme du cycle normal de l'ENAP, spécialité diplomatie et affaires consulaires. Au-delà de ses occupations universitaires, Dr Brahima Fomba a été pendant plusieurs années conseiller juridique au Département de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Selon lui, il est troisièmement nécessaire de renforcer les compétences et le capital humain, ce qui est visé par le simple bon sens.

Un projet de révision constitutionnelle n'est pas crédible tant que persistent des situations d'atteintes systématiques à l'intégrité du territoire incontestables²⁷. Dans un Etat, il arrive que le sommet doive essayer de prendre le pouls de la nation. Cette auscultation a lieu aujourd'hui au Mali. Il y a donc lieu de mesurer ce qui est en train de se passer. La mutinerie a mené à la formation d'un gouvernement national que prévoient l'article 36 de la Constitution et l'article 6 de l'accord-cadre signé par les différents groupes d'intérêts. Les lois coutumières persistent à faire rentrer les actions présentes dans leurs rangs. Comme il est d'usage, chez les habitants à travers le continent, on traduit le besoin de sécurité légale devant les cours autochtones.²⁸

²⁵ *Améliorer les résultats de la protection pour réduire les risques des populations dans le cadre des crises humanitaires*, Bruxelles : Commission européenne, avril 2017, p.5.

²⁶ *Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche basée sur le développement*, New York : Programme des Nations Unies pour le développement, 2017, p. 11.

²⁷ FOMBA Brahima., « Révision constitutionnelle : les tares de l'avant-projet (première partie) / entre insuffisances et incohérences ! », *Mali Jet*, 9 mai 2019.

²⁸ KLEIS Jörg, *African Regional Community Courts and their Contribution to Continental Integration*, Baden-Baden: Nomos, 2016, p.94.

A un moment donné, il faut décider ; (chacun sait que) la question de la révision constitutionnelle au Mali est revenue constamment²⁹. Et on se demande quelle est la finalité recherchée par le président Ibrahim Boubacar Keita. Finalement, dans un Etat de droit, on doit tenir compte du droit et quand on dit « la loi est dure mais c'est la loi » (*dura lex sed lex*), cela s'applique à tout le monde. Le droit international humanitaire entend préserver un équilibre entre les problématiques sécurité des parties à un conflit armé et l'intérêt humanitaire qui vise à faire bénéficier les civils et les personnes hors de combat des biens et des services destinés à assurer leur résistance³⁰.

Le contrôle civil des forces de sécurité et de défense ainsi que la reconnaissance des mécanismes de supervision démocratique, qu'ils soient étatiques ou traités par la société civile, sont également cruciaux. L'ouvrage de Bryden et Chappuis³¹ capitalise sur les leçons apprises des processus RSS conduits en Afrique occidentale, en mettant en exergue les dynamiques de gouvernance qui s'y jouent. Les résultats de cette étude, loin de promouvoir une approche standardisée et non-contextualisée de la RSS (Réforme du Secteur de la Sécurité), ont pour but au contraire d'encourager la production de connaissances et, de facto, de contribuer aux efforts de RSS en cours, en vue de la prévention et de la résolution des troubles, ainsi qu'en faveur du développement.

En 2015, l'Afrique de l'Ouest faisait face à une recrudescence de menaces telles que le terrorisme, l'instabilité chronique de la situation politique, les retours en arrière des régimes démocratiques, les crises climatiques régionales et les difficultés économiques. Face à cette situation, il s'agit de faciliter la progression des différentes formes de sécurité. Un des objectifs de ce mémoire est de révéler l'émergence de points de vue strictement Sud-Sud d'acteurs nationaux et régionaux s'efforçant de mettre en pratique les principes de la bonne régie.

Diverses études exemplifient bien cela, mais aucun effort parallèle n'a été fait pour engager les négociants informels dans les institutions et processus politiques urbains, malgré leur énorme impact sur l'espace urbain, la vie, et les systèmes de gestion. La croissance économique n'a pas valorisé une génération de jeunes Ouest-Africains privés d'une formation intensive et confinés à la précarité d'emplois informels. Simultanément, les crises de sécurité auxquelles les populations sont confrontées au quotidien (du fait de la croissance de la délinquance et des dysfonctionnements des services de sécurité fournis par l'Etat) continuent de freiner le développement économique et le renforcement de la démocratie.

²⁹ *Entretien Président IBK sur la Révision Constitutionnelle*, Bamako : ORTM, 9 août 2017, https://www.youtube.com/watch?v=NxUy4ktNxkw&feature=emb_logo, consulté le 13 décembre 2019.

³⁰ Voir par exemple IIIe Convention de Genève (GC III), art. 9 ; IVe Convention de Genève (GC IV), art. 10 et 23 ; Protocole additionnel I (PA I), art. 70 ; Protocole additionnel II (PA II), art. 18.

³¹ BRYDEN Alan, CHAPPUIS Fairlie, *Gouvernance du secteur de la Sécurité*, London : Ubiquity Press, 2015, p. 98.

A – Le « sovereignty-building framework » de Piiparinen comme point de départ

Tirant enseignement de la notion de sovereignty-building de Piiparinen comme un paradigme émergeant de la gestion de conflits, ce mémoire analyse le soutien pour l'autorité de l'Etat et la souveraineté dans une opération de paix contemporaine des Nations Unies – la MINUSMA. Les transformations de la société entreprises dans le cadre du paradigme du sovereignty-building, associé à la responsabilité de protéger, peuvent prendre trois différentes formes : d'abord la traditionnelle construction d'institutions, qui renforce la capacité des Etats à fournir une sécurité de base à leurs populations ; ensuite la culture ou la consolidation des droits humains fondamentaux dans les pays visés, qui sont essentiels au bien-être et à la liberté des populations (l'image lockéenne de la souveraineté) ou la révolution ou l'anéantissement des autorités nationales qui menacent la population (l'image kantienne)³². D'une part, ce mémoire explore la manière avec laquelle nous pouvons distinguer le maintien de la paix du contreterrorisme pour la gestion internationale des conflits et les dynamiques de résolution du conflit malien. Initialement, un coup d'Etat secoue le Mali en 2012, précédé d'une rébellion³³. Le défi d'assurer la paix au Mali a déjà été rencontré auparavant, au milieu des années 1990, lorsque l'Etat a entrepris un effort majeur de décentralisation et de démocratisation en mettant sur pied de nombreuses administrations sous-nationales dirigées, dans de nombreux cas, par des élus. Des nordistes issus d'une multitude de communautés différentes, par exemple, se sont présentés aux élections législatives et ont siégé à l'Assemblée Nationale de Bamako³⁴. Quoique la répétition du cycle conflits / accords de paix au Mali puisse sembler navrante, elle offre aussi de bonnes leçons sur les mesures de construction de la paix et leur efficacité dans le temps. D'autre part, si l'on examine de façon plus détaillée les accords passés dans le contexte des problèmes auxquels le Mali fait face aujourd'hui, on identifie cinq questions récurrentes : le manque de représentativité des signataires, une idée fausse de la décentralisation et de la démocratie, une perception de la légitimité de Bamako limitée dans le nord, une insécurité persistante, et une absence de réconciliation faute de justice transitionnelle. Enfin, entre 1960 et 2019, le Mali a fait l'expérience de quatre révoltes : la première de 1963 à 1964, la seconde de 1990 à 1996, la troisième de 2006 à 2009, et la dernière de 2012 à 2013 ; toutes les quatre ont été conclues par quatre accords de paix différents, repris dans le tableau 1.1.

³² PIIPARINEN Touko, "Responsibility to protect", the coming of age of sovereignty-building", *Civil Wars*, 2013, vol. xv, n°3, p. 382.

³³ CHARBONNEAU Bruno, "Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism", *Journal of Contemporary African Studies*, 2017, vol. LVII, n°1, p. 416.

³⁴ PEZARD Stephanie, SHURKIN Michael, *Achieving Peace in Northern Mali: Past Agreements, Local Conflicts and the Prospects for a Durable Settlement*, Santa Monica: RAND Corporation, 2015, p. 1.

Tableau 1.1 Accords de paix signés au Mali depuis son indépendance			
<i>Date</i>	<i>Nom complet</i>	<i>Nom simplifié</i>	<i>Signataires</i>
6 janvier 1991	Accord sur la cessation des hostilités : le gouvernement de la République du Mali d'une part et le Mouvement Populaire de l'Azaouad et le Front Islamique Arabe d'autre part (Agreement on the cessation of hostilities : the government of the Republic of Mali on the one hand and the MPA and the FIAA on the other hand)	Accord Tamanrasset	Gouvernement de la République du Mali MPA FIA
11 avril 1992	Pacte national conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du nord du Mali (National Pact between the government of the Republic of Mali and the MPUA dedicating the special status of northern Mali)	Pacte national	Gouvernement de la République du Mali MFUA
4 juillet 2006	Accords d'Alger de 2006 : restauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région de Kidal (Algiers Accords of 2006 : restoration of peace, security and development in the region of Kidal)	Accords d'Alger	Gouvernement de la République du Mali ADC
18 juin 2013	Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali (Preliminary agreement for the presidential election and inclusive peace talks in Mali)	Accords de Ouagadougou	Gouvernement de la République du Mali MNLA HCUA

En marge de ces accords, le Ganda Koy, le principal groupe de combattants Songhai, et le Front populaire de libération de l’Azawad (FPLA) ont signé les accords de Bourem en janvier 1995³⁵. Le Ganda Koy a signé ces accords pour faire face au premier grand problème social qui caractérise les Songhai : la perspective constante de la famine et la sécheresse. Le sigle MFUA correspond aux Mouvements et Fronts Unifiés de l’Azawad et le sigle MNLA correspond au Mouvement National de Libération de l’Azawad. Parmi ces groupements, on retrouve le FPLA (Front Populaire de l’Azawad) qui rassemble les *Chamanamas* de Gao et Ménaka, l’ARLA (Armée révolutionnaire de libération de l’Azawad) constituée des *Imghad* de Kidal, Gao et Tombouctou, le FNLA (Front National de Libération de l’Azawad) qui inclut des *Idnan* de Gao et Kidal, le FULA (Front Uni de Libération de l’Azawad) constitué des *Kel Ansar* et de leurs alliés dans le Tombouctou métropolitain, et enfin le FIAA (Front Islamique Arabe de l’Azawad). L’impression que rien n’a été modifié depuis 1990 est incorrecte étant donné que la situation a évolué de manière importante, et les ententes antérieures ont apporté certains accomplissements qui, même s’ils ne résolvent pas les problèmes de base qui ont conduit aux troubles, ont au moins abordé certains d’entre eux tout en produisant une nouvelle série de conditions qui doivent être prises en considération.

Pour explorer les changements qui ont pris place, il est utile de passer en revue certains fondements de la population du Mali septentrional, les événements des décennies passées, et les détails des trois accords de paix qui ont précédé le plus récent signé à Ouagadougou en juin 2013. Dans le nord, on retrouve Gao, Tombouctou et Kidal, cette dernière se situant au-delà du bassin du Niger³⁶. Les populations du Mali sont divisées en interne : chaque confédération Touareg est composée de clans nobles. Répartie il y a cinquante ans entre cinq Etats –le Mali, le Niger, l’Algérie, la Libye et le Burkina Faso–, la loyauté des Touaregs à l’Etat a été continuellement mise en doute.

Pour des causes historiques et culturelles, les Touaregs sont en effets enclins à être hostiles aux Etats entre lesquels ils sont répartis – une réflexion soutenue par des rebellions successives dans les années 1960, 1990 et 2000³⁷. Au milieu de ces Touaregs qui, dans les années 1960, devinrent formellement citoyens du Mali et du Niger sans le souhaiter, l’irrédentisme est apparu comme une intention résiduelle. Aujourd’hui, la problématique passe moins par un antagonisme idéologique ou fondé sur la morale entre une culture nomade et la logique étatique, que par la

³⁵ PEZARD Stephanie, SHURKIN Michael, *Achieving Peace in Northern Mali: Past Agreements, Local Conflicts and the Prospects for a Durable Settlement*, Santa Monica: RAND Corporation, 2015, p. 6.

³⁶ Cette section reprend de grands développements de PEZARD Stephanie, SHURKIN Michael, *Toward a Secure and Stable Mali: Approaches to Engaging Local Actors*, Santa Monica: RAND Corporation, 2013.

³⁷ PERRIN Delphine, “Tuaregs and Citizenship: ‘The Last Camp of Nomadism’”, *Middle East Law and Governance*, 2014, vol. VI, n°3, p. 297.

persistance d'un sentiment de marginalisation d'une communauté dont les membres attendent ou cherchent des droits et des bénéfices qu'ils associent à la citoyenneté.

Cette conviction prévalant que les Touaregs sont en danger en tant que communauté et mis de côté en tant qu'individus a amené une variété d'attitudes à l'égard de la citoyenneté, qui vont de l'assimilation active (au-delà et indépendamment de la communauté) à des stratégies de survie semi-passives (basées sur l'ancrage dans les territoires et la communauté). Des éléments de ces usages semblent défier l'Etat, mais la plupart se basent sur une participation à la gouvernance ou y font appel, gouvernance qui a été partagée au Mali et au Niger et a formé les modes d'expression citoyenne.

La confédération Touareg dominante depuis le début du ^{xx}e siècle est la confédération Kel Adagh, et les clans nobles dominants au sein de cette confédération sont désignés sous le nom d'Ifoghas. Depuis la période de la colonisation, les Français ont utilisé le soutien de la Kel Adagh pour sécuriser la région contre les attaquants armés transfrontières. De longs et perméables contours, une faible densité de population et les challenges posés par le contrôle de ce vaste espace ont rendu la région du Sahel vulnérable au crime organisé et au trafic. Avec une population estimée de 20 243 609 habitants, une espérance de vie de 51 ans et une place sur l'indice de Développement Humain de 184 sur 189³⁸, les citoyens de l'Etat malien sont parmi les plus fragiles dans le monde. Les deux grandes confédérations arabes sont constituées des Berabiche et des Kuntas. Peu après que le Mali est devenu indépendant en 1960, Bamako a appliqué des politiques, économiques entre autres, qui ne tenaient pas compte des Touaregs en général (et qui étaient) en faveur des communautés qui avaient été traditionnellement subordonnées aux Touaregs.

Selon l'expert du Mali Jean Sebastian Lecocq, même si les politiques de Bamako étaient inefficaces et ne changeaient pas grand-chose sur le terrain, elles ont opposé les populations nomades³⁹. La constitution de 1992 fournit les éléments fondamentaux de la décentralisation tandis que la loi sur la décentralisation (Loi 93-008), adoptée en 1993, sert de cadre général pour la décentralisation. La loi plaide aussi pour que les assemblées élues ou les conseils gèrent les collectivités, et stipule que les collectivités doivent gérer leurs propres ressources naturelles⁴⁰.

Souvent, les gouvernements locaux ont une capacité financière très limitée, et ce malgré le fait que les villages sont autorisés à choisir les autres villages avec lesquels ils aimeraient former une commune. Le processus a commencé avec des équipes locales spéciales formées par la MDRI (Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles) qui sensibilisent les communautés locales à la manière de créer des communes. De nos jours, le Mali a 703 communes qui constituent 49 cercles, qui sont à leur tour regroupés en 8 régions.

³⁸ UNDP Human Development Report Index 2019

<http://www.hdr.undp.org/>

³⁹ LECOCQ, Jean Sebastian. *The Desert Is Our Country: Tuareg Rebellions and Competing Nationalisms in Contemporary Mali (1946-1996)*. Thèse doctorale. Amsterdam: Universiteit von Amsterdam, 2002, p. 97.

⁴⁰ Cette section reprend de grands développements de JONES-CASEY Kelsey, KAISER HUGHES Ailey, et alii, *Lesson 2: The Challenge of Decentralization in Mali*, Addis-Abeba : World Resources Institute, 2011.

1) Boîte à outils conceptuelle : le maintien de la paix

À la faveur de la décolonisation, s'est imposée une revendication d'équité en matière socio-économique et le maintien de la paix était premièrement limité à maintenir et suivre les cessez-le-feu tout en stabilisant les situations sur le terrain et en fournissant le soutien bien nécessaire destiné à parvenir à des solutions politiques. Bien que les opérations contemporaines complexes des Nations Unies en Afrique reposent toujours sur, et sont toujours caractérisées par les principes de base du consentement, de l'impartialité et de l'usage minimal de la force, l'interprétation et l'application de ces principes en pratique connaissent un développement significatif.

L'impartialité impose toujours le fait que les opérations de paix des Nations Unies ne prendront pas partie dans le conflit⁴¹. Cependant, ces opérations ont aussi soulevé une variété de défis techniques, administratifs et de finances publiques. Les Nations Unies sont défavorables au déploiement d'opérations de paix dans des situations où un accord de paix global n'est pas déjà en place, et quand elles reçoivent le feu vert pour se déployer, approximativement 90 jours leur sont nécessaires pour planifier, organiser et déployer une opération de paix complexe⁴².

On prévoit que ce modèle séquencé continuera dans le moyen voire le long terme, bien que l'Afrique ait maintenant une architecture de paix et de sécurité plus globale qu'à n'importe quel moment depuis que l'OUA (Organisation de l'Union Africaine) a été fondée en 1963. Parmi les lacunes de l'UA, une des plus importantes est le manque de capacités institutionnelles, surtout de ressources humaines et budgétaires, pour développer adéquatement une politique, planifier et gérer des opérations de consolidation de la paix en Afrique.

Il importe pour les donateurs intéressés par les investissements dans la capacité des opérations africaines de consolidation de la paix de comprendre que l'investissement dans la formation et la préparation du personnel sera insoutenable s'il n'est pas accompagné d'un investissement proportionné dans le développement d'une capacité appropriée des quartiers généraux. Un problème se pose, parce que la dépendance de l'UA aux ressources externes nie sa liberté de prendre indépendamment des décisions sur certains aspects stratégiques, opérationnels et même tactiques des opérations de paix qu'elle souhaiterait réaliser.

Il est d'un intérêt particulier d'analyser et agréger les données disponibles pour mieux comprendre leurs différentes propriétés. Les opérations de maintien de la paix accroîtront la réponse au conflit violent alors que les opérations de consolidation de la paix sont destinées au développement et au maintien des capacités pour construire une résilience pour prévenir la nouvelle violence. Le début de la recherche inclura souvent les noms de chercheurs et citations d'ouvrages et d'articles. Quelques études sont entreprises pour avancer ou évaluer une théorie particulière, des expressions comme *recherche pure* ou *basique* sont souvent utilisées pour décrire une recherche quand aucune implication pratique des résultats n'est attendue. Car le terrain sur lequel je m'engage est vaste. La liste des modes de présentation qui sont proposés ci-dessous n'est pas exhaustive et n'a qu'une valeur d'exemple. Dans la vue traditionnelle de

⁴¹ DE CONING Cedric, *Peace Operations in Africa: the Next Decade*, Oslo: Norwegian Institute of International Affairs, 2007, p. 7.

⁴² DE CONING Cedric, *op.cit.*, p. 9.

la recherche, du développement, et de l'implémentation, les scientifiques commencent avec une recherche basique qui implique de rassembler les connaissances fondamentales et de développer des théories à propos d'un domaine d'enquête.

Le pragmatisme scientifique est, sur cette base, capable d'ouvrir des avenues d'enquête causale qui sont indisponibles pour les empiristes. Une variable sociodémographique qui m'intéresse est la dégradation sécuritaire. Conformément au dialogue politique actuel et à l'approche intégrée concentrée sur le nexus sécurité-développement, et sur la base de la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel et de son plan d'action régional, ainsi que des cinq piliers du plan d'action adopté au sommet de La Vallette de 2015, tous les instruments de l'action externe de l'UE ont été déployés.

Le Mali, et surtout les confins du Burkina et du Niger, sont en proie à une dégradation sécuritaire et une propagation du jihadisme qui alarment la communauté internationale, en dépit de la présence des forces françaises, onusiennes et africaines. Hormis des attaques contre les forces armées ou les populations civiles, la pose de mines terrestres le long des principaux axes de communication par les jihadistes provoque des dizaines d'explosions tous les ans. Tandis que les appels de soutien aux Forces armées maliennes sont de plus en plus nombreux, à travers des manifestations générales, ces dernières deviennent très rapidement l'occasion pour certains d'exprimer franchement leur mécontentement envers le rôle des Français dans la gestion de la crise de sécurité qui secoue le pays depuis 2012.

Pour de nombreuses personnes, la question est : la France joue-t-elle franc jeu au Mali, où des milliers de Maliens sont sortis massivement pour répondre à l'appel des partis politiques de l'opposition et regroupements de la société civile afin de manifester un soutien sans faille à l'armée malienne, qui ne cesse de compter ses morts au front dans la crise sécuritaire qui traverse le pays depuis des années ? Les présidents sénégalais et mauritanien ont demandé tour à tour aux Nations Unies de se réformer et ont réclamé un mandat renforcé pour la mission de l'Organisation des Nations Unies au Mali.

Devant l'urgence, de nouvelles pistes ont été tracées lors d'un déjeuner organisé, mardi 12 novembre 2019, à Paris par Emmanuel Macron avec trois de ses homologues du Tchad, du Mali et du Niger qui assistaient au Forum pour la paix. Conformément aux dires d'une source en lien étroit avec le dossier, « les différentes parties concernées sont tombées d'accord sur la priorité à accorder à la zone des trois frontières »⁴³. Tchadiens et Français ont déjà organisé des opérations interalliées au Mali, notamment dans le nord, lors de l'intervention française « Serval », dans le courant de l'année 2013.

La majorité des armées africaines sont construites sur les cendres des anciens pouvoirs coloniaux. Dans bien des cas, les bureaucrates coloniaux et la police furent réengagés par les gouvernements nouvellement indépendants. A ces endroits, l'émotion de la population est d'autant plus forte que l'intervention des forces de sécurité tourne assez vite au cauchemar. Il y a un faible caractère opérationnel de ces services dans nombre de ces armées⁴⁴. Nous parlons

⁴³ CHÂTELOT Christophe, « Le Tchad appelé à la rescousse de l'armée française au Sahel », Le Monde, 13 novembre 2019.

⁴⁴ *Military professionalism in Africa – A conversation with Emile Ouédraogo*,

d'éthique, de valeurs comme la loyauté, la vigueur, et tous ces principes manquent dans nombre des armées africaines. Il s'agit d'armées fragiles qui inquiètent particulièrement, car elles témoignent également de la faiblesse des services de sécurité, police ou troupes, dans la réponse aux menaces existantes et dans le maintien de la sécurité et la fermeté de leur pays. Dans ce type de perspective, le renforcement de la résistance de l'Etat s'est progressivement imposé comme une stratégie à garantie revêtant également une valeur pacificatrice⁴⁵.

Donc, il était nécessaire de parler du professionnalisme dans les armées africaines, notion sur laquelle des recherches ont eu lieu. Elles mettent en évidence une corrélation positive entre une nation qui a participé de manière extensive et continue à des opérations de maintien de la paix, et son degré de professionnalisme une fois de retour à la maison. Après la Guerre Froide, nous avons observé que les opérations de maintien de la paix améliorent le professionnalisme des forces armées.

Plusieurs observateurs et décideurs rechignent à évoquer les exactions des forces qui combattent « l'abomination djihadiste », incarnation contemporaine et presque parfaite du mal à l'état pur. Cet examen cherche donc à contribuer à la littérature existante ; il cherche à couvrir un plus grand champ de vision sur le sujet en l'associant à la littérature sur la prévention. Je montre que c'est trop souvent sur base de raisonnements branlants et d'une montée générale de particularités spécifiques, que l'assistance militaire est prescrite. Elle fait encore l'objet d'une narrative utile et réconfortante, que ce soit au niveau militaire, politique et social au sein des Etats contributeurs, qui l'ont rendu largement populaire à tort, en manquant de présenter les véritables enjeux et difficultés que celle-ci implique. Comme dit Olaf Bachmann, expert extérieur de l'Afrique francophone, « progressivement, une compréhension plus large s'est développée et il est apparu que ce ne sont pas seulement les 'Etats post-conflit' mais également un large éventail d'Etats 'fragiles' qui nécessitent des programmes de RSS {Réforme du Secteur de Sécurité} »⁴⁶.

2) L'emphase sur la participation du gouvernement malien dans les problématiques centrales de gouvernance

Le succès militaire de la France en région sahélienne n'a pas permis de prendre les faiblesses fondamentales de l'Etat du Mali en considération. Les fissures ethniques qui marquent la crise septentrionale représentent de sérieux obstacles aux perspectives d'une action de sécurité locale cohérente et d'une réconciliation entre les différents groupes identitaires au Mali⁴⁷. Or, l'insécurité va décourager l'extension des services et du développement économique, menaçant les perspectives d'une solution politique de long terme.

Washington : Africa Center for Strategic Studies, 9 septembre 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=EPZ9-eZu-Bk&feature=youtu.be>, consulté le 22 décembre 2019.

⁴⁵ HATZIGEORGOPOULOS Myrto, *L'assistance militaire : quel rôle dans la prévention des conflits en Afrique ?*, Bruxelles: Institut Royal Supérieur de Défense, 2016, p. iii.

⁴⁶ BACHMANN, Olaf. *Quasi-Armies: Obstacles to, or Vehicle for, State-Building in Central Africa*. Thèse doctorale. Londres: King's College London, 2013, p. 54.

⁴⁷ CHÂTELOT Christophe, *op. cit.*

Trimestriellement, donc, les conclusions restent les mêmes ou presque : dégradations des problématiques sécuritaire et humanitaire, mise en œuvre tardive, sinon inexistante, de l'Accord sur la paix et la réconciliation de 2015, expansion des groupes extrémistes violents et retrait de l'assise de l'Etat, surtout au centre du pays. La campagne électorale de 2018 a aussi eu de la peine à cacher les tensions socio-politiques au sud du pays, tout en cristallisant l'opposition contre l'ancien Président et le bilan de son gouvernement⁴⁸.

Cela indique les défis auxquels on fait face en organisant des élections dans des conditions complexes et inquiétantes. Bien que le leader d'opposition Soumaila Cissé ait été incapable de rassembler l'opposition, celle-ci exprime toujours le rejet de la part des Maliens du statu quo politique. Cissé invoque une fraude extensive et systématique, et ses plaintes ne sont pas que celles d'un perdant agacé. Cela suggère que les fissures s'élargissent dans le discours politique anticipatoire d'unité et de réconciliation du pays.

Est-ce que ce discours est en train de connaître une crise, et est-ce que tous ceux qui sont opposés au statu quo politique au Mali ont perdu leur énergie ? Pour regagner la confiance de l'électorat, l'administration Keita doit prendre en considération les allégations de fraude électorale, ainsi que de corruption, d'injustice et de violence. Cela remet en question la légitimité du gouvernement au sein des communautés du pays. Les Maliens souhaitent (et méritent) un meilleur leadership. La question du leadership est de loin la plus importante ; ainsi, la « communauté internationale » continue de discréditer les leaders politiques et administratifs du Mali aux yeux de sa population. Aux yeux du monde, la période de guerre était ainsi autorisée et expliquée par l'impossibilité pour l'Etat malien de répondre à la menace.

Les troupes françaises ont employé une tactique assertive d'exploration pour sécuriser les villes reculées du désert comme Kidal, Aguelhok et Tessalit. L'assistance de troupes tchadiennes a permis d'éviter le besoin de déployer l'armée malienne à l'extrême nord, où ses soldats (pour une large part, des Africains noirs) manquent de confiance, et où leurs nombreux comportements abusifs ont excédé les populations Touareg. Les rébellions Touareg et les sanctions consécutives infligées par les représentants de l'Etat ont accentué les ressentiments de part et d'autre et alimenté les potentialités de conflit.

En effet, les Touaregs se considèrent marginalisés et maltraités par l'Etat malien, et cela a mené à plusieurs rébellions. L'exclusion du Nord a été renforcée après l'indépendance, et en 1963, une rébellion de petite échelle était brutalement réprimée⁴⁹. Un ample programme d'intégration des Touaregs, incluant l'insertion d'anciens rebelles dans l'armée malienne, a été lancé au milieu des années 1990. Des programmes de mise en valeur ont été initialisés, et le plus récent d'entre eux, le Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement du Nord Mali (PSPSDN), était accueilli avec suspicion après l'échec des précédents programmes.

Avec le PSPSDN, on donnait à la sécurité un rôle plus prépondérant qu'au développement et dans la pratique, la sécurité était réduite à une présence militaire augmentée dans le Nord, présence pas très prisée. Le MNLA a fustigé la situation au Nord, particulièrement ce qu'il

⁴⁸ SEARS Jonathan, « Mali faces a turning point as the country prepares for legislative poll », *The Conversation*, 23 septembre 2018.

⁴⁹ HAGBERG Sten, KÖRLING Gabriella, « Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate following the *Coup d'Etat* on 22 March 2012 », *Africa Spectrum*, 2012, vol. XLVII, n°2/3, p. 115.

voyait comme une rupture des accords de paix, et a exprimé une demande pour son autodétermination. Beaucoup dans le monde musulman croient que la guerre contre le terrorisme est essentiellement une guerre contre l'islam ; cette vision empêche le succès d'une stratégie de politique étrangère efficace. L'approfondissement de la « war on terror » dans le Sahel et la présence d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) dans le Mali septentrional semblent aussi avoir favorisé la violence.

En réalité, au cours des dernières années, AQMI ne s'est pas développé en Afrique du Nord alors que ses activités ont augmenté exponentiellement dans la région sahélienne, au point d'élaborer un sanctuaire pour se retrouver dans le Nord Mali. Cela signifie, aujourd'hui, qu'il n'est plus question de lourds cortèges de 4X4, mais de commandos mobiles et légers qui se tournent vers la moto et se fondent dans la population sans être repérés. Plus grandes encore, les approches innovatrices de terreur initiées par l'Etat Islamique semblent conquérir d'autres personnes au Mali⁵⁰. On peut établir une distinction nette avec le Nigéria, où il existe une base de données pour en savoir plus. Les statistiques pour le Mali publiées par le ministère de la Défense à Paris sont bien trop parcellaires et lacunaires pour qu'on puisse en tirer la moindre conclusion⁵¹.

Il faut pourtant nuancer le tableau. La propagation d'unités militaires et de strates administratives ne facilite sûrement pas les efforts de coordination de la lutte antiterroriste. L'Union Africaine, elle, n'est pas là sur le théâtre de guerre car sa force permanente, censée être en fonction depuis 2010, n'a en fait jamais vu le jour. Officiellement inauguré à Nouakchott en début de l'année 2014, le G5 Sahel réunit quant à lui cinq pays francophones, plus exactement la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Dans la quasi-totalité des éventualités, ces coalitions se heurtent aux habituels problèmes de concertation entre des Etats qui poursuivent chacun leur propre agenda politique. « Pas d'action, rien que des paroles »... et des « réunions à n'en plus finir », comme le prétendent des officiers burkinabés. Les officiers de haut rang sont utilisés par les hommes politiques. Les dirigeants mondiaux continuent à faire appel aux « casques bleus » quand la violence fuse dans le monde en développement. Mais il existe une approche possible qui n'est pas souvent abordée. Plus de gent féminine pourrait avoir un effet positif sur le comportement des hommes, envisageant un remplacement d'une culture de « masculinité toxique » qui peut mener à des délits⁵².

Sur de nombreux déploiements, ils finissent par assister à la guerre qui fait rage⁵³. Pour les dirigeants djihadistes, l'Afrique est en fait un terrain de jeu car l'Etat y est faible. La leçon doit être retenue pour le Mali ainsi que pour l'ensemble des pays sahéliens, y compris dans le nord

⁵⁰ Chercheurs, *Entre jihad et insécurité, quelle paix pour le Mali?*, Aix-en-Provence : Association des Amis des Archives d'outre-mer, 27 août 2015, <https://colonialcorpus.hypotheses.org/2281>, consulté le 9 mai 2020.

⁵¹ PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *Une guerre perdue*, Paris : JCLattès, 2020, p.34.

⁵² HAYNIE Devon, « When women wear blue helmets », *Peace Operations Review*, 28 septembre 2016.

⁵³ AUTESSERRE Séverine, « The crisis of Peacekeeping: Why the UN Can't End Wars », *Foreign Affairs*, janvier/février 2019.

du Nigéria où, le 26 août 2011, les hommes de Boko Haram ont réussi à attaquer les Nations unies jusque dans la capitale Abuja en soudoyant les forces de l'ordre pour franchir les barrages de police avec leurs explosifs⁵⁴.

Les armées, plus précisément, sont touchées par toute une variété de problèmes qui affectent directement leur capacité à lutter contre les groupes djihadistes : contrebande et revente d'armes volées dans les arsenaux des casernes militaires; collusion dans divers trafics avec des mouvements insurrectionnels; détournement des soldes qui mine le moral des troupes et provoque des mutineries contre la hiérarchie; surfacturation et non-réalisation des contrats d'approvisionnement qui laissent les soldats livrés à eux-mêmes, sans équipements; népotisme des officiers au détriment de la formation, du professionnalisme et du mérite; impunité et indiscipline qui favorisent les abus autant que les désertions, etc.

Jusqu'à ce qu'ils soient touchés par la crise de 2012, certains de ces officiers étaient déjà suspectés de tremper dans les trafics de drogue au Sahara. Pour envisager une meilleure situation, il faudrait en fait que la France entreprenne de refondre entièrement les systèmes de sécurité des pays sahéliens, sans oublier de pallier les déficiences des appareils judiciaires et pénitentiaires d'Etats dont la fragilité n'est plus à démontrer. Qu'elle suive une maquette jacobine et française ou régionaliste et britannique, la forme centralisée ou fédérale de l'Etat post-colonial importe finalement assez peu à cet égard.

Mais, dans les deux cas, l'Etat est très peu présent en milieu paysan. En d'autres termes, la manifestation concrète de l'Etat dans les campagnes se réduit surtout à l'arrivée de percepteurs d'impôts ou de "corps habillés", à savoir des hommes en uniforme de la police ou de l'armée qui sont souvent étrangers à la région et qui ne parlent pas les langues locales. Confié à Ibrahim Dicko, le groupe djihadiste Ansarul Islam a évidemment tiré parti de cette situation. Les défauts des pouvoirs publics ont joué un rôle essentiel dans les progrès des groupes terroristes.

Le problème récurrent des programmes publics est lié aux hausses de budget colossales, c'est le problème habituel. Pourtant, Washington a clairement indiqué ne pas vouloir déployer de troupes dans le théâtre ouest africain. Aussi, aux USA, on s'attendait à ce que la France intervienne dans le cas d'une situation d'urgence dans le pays et ainsi, dans la région plus largement. Depuis 2013, la France s'est engagée dans une intervention militaire directe, déployant dans l'Opération Serval des forces qui l'ont emporté sur les organisations extrémistes violentes (OEVs) ; dans un autre temps elle a lancé l'Opération Barkhane dans le Sahel pour suivre et bloquer les OEVs et les militants armés issus de la chute de l'Etat libyen et de l'instabilité politique du Mali.

Par opposition, les Etats-Unis ont opté pour une incursion militaire indirecte, en formant et en équipant les forces dans la région du Sahel pour empêcher les invasions d'OEVs⁵⁵. Les Etats français et américains font partie des pays leaders quand il s'agit d'implication militaire. Toutefois, quand le contexte est considéré, la nature des interventions française et américaine a été assez différente. L'Etat français aurait pu intervenir en 2012 quand les djihadistes se sont

⁵⁴ PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, Une guerre perdue, Paris : JCLattès, 2020, p.59.

⁵⁵ HEISBOURG François, « A Surprising Little War: First Lessons of Mali », *Survival: Global Politics and Strategy*, 2013, vol. LV, n°2, p. 7.

emparés du Nord Mali et il aurait pu les empêcher de se déplacer vers la moitié la plus peuplée du pays.

Manifestement, il y a eu à Paris un changement dans le calcul des intérêts qui a mené à l'escalade des actions militaires. Depuis les temps coloniaux, l'Etat français avait gardé de grands intérêts en Afrique du Nord-Ouest, lesquels ont été de plus en plus menacés par (l'attaque) des OEVs. Les pays et leurs leaders soutiennent un certain nombre de croyances et de suppositions et adhèrent à une orientation stratégique passant par l'action militaire. Si cette action militaire a ajouté de nouveau un élément de complexité, cette nouvelle donnée est plus que compensée par l'utilisation stratégique de l'instrument. Tant la France que les Etats-Unis ont construit des auto-conceptualisations respectives au cours des années et ont formé deux « cultures stratégiques » différentes qui jouent un rôle dans le design de la nature de leurs interventions.

Le taux d'approbation nette de ces politiques est globalement négatif au Mali : les personnes interrogées par Afrobaromètre ⁵⁶qui estiment que leur gouvernement ne parvient pas à gérer certains problèmes sont plus nombreuses qu'ailleurs. Prévue par le partenariat UE-Afrique, la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali) a déployé près de 200 instructeurs européens à Koulikoro pour former les forces armées gouvernementales⁵⁷. Mais elle a rendu le processus plus compliqué.

Pour avoir une couverture, la population locale préfère également monter ses propres groupes d'autodéfense car les acteurs internationaux sont considérés comme les plus inefficaces contre l'insécurité ambiante, tandis que les forces maliennes paraissent bien aussi menaçantes que les bandes armées, djihadistes ou non⁵⁸. Résultat, les populations rurales du Sahel de l'Afrique occidentale ont l'habitude de régler leurs conflits en faisant appel à des autorités religieuses et coutumières, villageoises ou claniques.

Au Sahel, les sondages disponibles rendent difficile l'appréciation de la popularité d'un modèle islamique : celle-ci pourrait n'exprimer qu'une demande de justice sociale par défaut d'Etat. Demander à un Mahométan s'il est pour ou contre la charia revient un peu à demander à un chrétien de se prononcer pour ou contre l'ensemble des enseignements de la Bible. Cette contradiction apparente semble inévitable. Les pauvres ont rapporté avoir été les premières victimes de l'extension du domaine d'application pénale du droit coranique, tandis que les riches ont continué de piller les caisses de l'Etat en toute impunité.

Aujourd'hui, il est fréquent de voir des suspects renier leur religion et se dire non musulmans pour se soustraire à la brutalité des sentences de la charia⁵⁹. On peut supposer que s'il y avait eu plus d'effort collectif pour ouvrir les yeux sur les cibles probables d'opportunités djihadistes,

⁵⁶ *Chercheurs, S'associer à d'autres pour demander l'intervention du gouvernement*, Accra : Afrobaromètre, 2018, p.2.

⁵⁷ *Perspectives économiques en Afrique 2016 (thème spécial : villes durables et transformation structurelle)*, Paris : OCDE, 2016, p.150.

⁵⁸ *Chercheurs, Les indicateurs de sécurité et de développement au Centre du Mali*, Bamako : Stockholm International Peace Research Institute, 2019, p.12.

⁵⁹ PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *Une guerre perdue*, Paris : JCLattès, 2020, p.100.

la situation au Mali aurait pu être atténuée rapidement. Les méthodes classiques n'aident plus face à des combattants prêts à commettre des explosions-suicides. Donc, on assiste à un nouveau genre de violences face auxquelles une armée classique est moins adaptée⁶⁰.

Cette dimension d'inadéquation de l'armée est caractéristique des trois régions principales, à savoir le Nord, le Centre et le Sud, avec leurs défis et ressources. En hiver 2017, une coalition d'une nouvelle forme de trois groupes terroristes (Al-Mourabitoune, Ansar Dine et AQMI) est apparue, aggravant l'instabilité de la région⁶¹. L'Etat malien a répondu en promouvant des partenariats sécuritaires avec les pays voisins comme le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. La plus grande difficulté à laquelle l'administration récemment élue fait face sera de faire revivre l'Accord de paix de Bamako. L'échec de ce dernier tient à ses principales dispositions sur la dévolution du pouvoir et l'expansion économique dans le Nord, ainsi qu'au regard de la démobilisation des groupes armés qui ont signé le deal.

Un grand nombre de risques majeurs découlent de la prudence en direction de la non-application, ou en termes d'agenda, de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Comment faut-il rédiger une nouvelle constitution ? Doit-on aller vers le fédéralisme ? Quel système politique pour le Mali ? Doit-on opter pour le bicaméralisme ? C'est exclu pour moi de dire quelle constitution il faut pour le Mali, par contre, les histoires constitutionnelles de la République du Mali semblent nécessaires pour permettre aux uns et aux autres de prendre acte des motivations profondes du constituant malien qui a donné naissance à de réelles institutions.

Ce qui suit ci-après offre un regard d'ensemble sur les institutions et acteurs clés au Mali établis par la Constitution de 1992. Le Mali a mis fin au régime à parti unique en 1991, quand des protestations vigoureuses résultèrent en un coup d'Etat, avec lequel on aboutit à la fin de 23 ans de régime du général Moussa Traoré. Depuis lors, le Mali s'est doté d'élections tous les cinq ans, qui furent considérées par les experts envoyés comme libres et honnêtes en général⁶². A l'issue de cet exercice, Ibrahim Boubacar Keita fut élu à la présidence avec 77,6 % des suffrages.

Il avait l'oreille compatissante de figures militaires influentes liées à la junte militaire de 2012 et était ouvertement appuyé par Mahmoud Dicko, chef du Haut Conseil Islamique. Ainsi Monsieur Keita verrouilla 77,6 % du vote dans la course finale entre Monsieur Cissé et lui, et dans le vote législatif subséquent son Rassemblement pour le Mali finit de loin la force politique la plus large à l'Assemblée Nationale⁶³. L'Assemblée Nationale vote les lois et met en place les principes fondamentaux de la décomposition de la défense et de la sécurité.

Monsieur Keita a supervisé le processus laborieux de négociation de paix et le rétablissement prudent d'une intransigeance. L'exécutif exerce un contrôle direct à tous les niveaux et détermine le budget, les directives et les priorités pour le système de sécurité. Le Conseil des

⁶⁰ COOK Jennifer G., « Statesmen's Forum: His Excellency Ibrahim Boubacar Keita, President of the Republic of Mali », *Political Transcript Wire*, 08 août 2014, p.4.

⁶¹ *Chercheurs*, « Mali SSR Background Note », Genève: International Security Sector Advisory Team, <https://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Country-Profiles/Mali-SSR-Background-Note>, consulté le 2 décembre 2019.

⁶² HOMAN Kees, *Het conflict in Mali*, Houten : Armex, 2013, p. 12.

⁶³ *Journaliste*, « Mali politics: Ibrahim Boubacar Keita to rerun for presidency on July », The Economist Intelligence Unit ViewsWire, 12 juin 2018.

Ministres, le Comité pour la Défense Nationale et le Conseil de Défense Nationale sont dirigés par le président.

La branche judiciaire a la capacité de poursuivre et d'assurer le suivi des responsables du secteur de la sécurité au travers de procédures civiles ou criminelles pour des infractions criminelles.

La commande et la supervision du secteur de la sécurité sont sous la gestion des autorités civiles et sont gouvernées par un cadre légal qui cherche à prévenir les violations de et par les acteurs du système de sécurité.

Les Organisations de Société Civile (OSC) sont engagées dans les affaires publiques, fournissant régulièrement une consultance sur les stratégies de sûreté et les politiques de l'Etat ainsi qu'en coopérant avec les acteurs du secteur de la sécurité comme la police pour améliorer la sûreté et le bien-être de la société. De plus, le gouvernement malien a fait de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité la priorité de son agenda, montre son attachement à la promotion de la gestion publique saine, renforce le contrôle interne des institutions et la responsabilité du secteur public en règle générale.

3) L'usage de la force coercitive pour soutenir l'expansion de l'espace souverain

Les difficultés que rencontre le processus de paix sont évidentes. Plusieurs années après l'intervention française, la position du Mali ne cesse de se détériorer. « *Le Mali a montré sa prédilection pour le recours aux milices depuis les années 1990, contre les rebelles Touaregs et plus récemment contre les djihadistes. Une caractéristique de l'histoire politique malienne est que les autorités ont toujours peiné à 'débrancher' ces milices une fois activées* », mentionne le chercheur Yvan Guichaoua, spécialiste du Sahel⁶⁴.

Exposé d'une part à une rébellion qui n'en finit pas malgré plusieurs cycles de négociations, et d'autre part à un processus de paix long et douloureux qui a aggravé les tensions entre les communautés, le pouvoir central, tout en parlant aux rebelles, autorise en mai 1994 des cadres des FAMA (Forces Armées Maliennes) provenant de la communauté songhaï à créer leur propre milice : Ganda Koy, les « seigneurs de la guerre » dans la langue songhaï, qui développe un argumentaire anti-Touareg excessivement agressif. Essentiellement composée de Songhaï, cette milice est financée par des entrepreneurs de la ville de Gao.

Ils ont employé des hommes d'autres groupes comme gardes et messagers mais ont gardé l'autorité sur les flux de biens. On donnait au patriotisme une nouvelle signification pour les citoyens de tous les âges, de toutes les ethnies, de tous les statuts sociaux et niveaux professionnels. Donc la coordination gérait à la fois les établis et les nomades. Pour le Mali, les tensions entre les Touaregs, les Fulani, les Bambaras et les Dogons ne devraient pas être négligées. Pour répondre à la friction inévitable entre les populations établies et nomades, c'est aux autorités publiques et aux chefs locaux qu'il revient de garantir que ces populations

⁶⁴ CARAYOL Rémi, *Mali. Le jeu trouble de l'Etat avec les milices*, Tessalit : Association TAMOUDRE, 9 août 2019, <http://www.tamoudre.org/geostrategie/mali-le-jeu-trouble-de-letat-avec-les-milices/>, consulté le 3 décembre 2019.

coexistent dans la paix à travers la juste distribution de la terre, des droits de transhumance et de pâture⁶⁵.

Pour combler les différences, plus de coopération internationale, plus de soutien financier des pays occidentaux et l'utilisation des technologies les plus modernes sont essentiels. Les tensions autour des ressources foncières et l'incapacité de l'Etat à réguler les conflits de manière pacifique ont également favorisé l'armement des communautés. Cela a créé des rapports de force locaux en faveur des groupes ayant eu accès aux armes avant d'autres, comme les populations Touareg à la frontière du pays avec le Niger.

Quel est le rôle des relations centre-périphérie dans la production de ces effets sur les rapports de force ? Les contradictions découlent de la rencontre de trois facteurs : l'appartenance à une tribu ou à une fraction de tribu, la géopolitique régionale, notamment le contrôle de postes politiques (dans les groupes armés, les autorités et à la tête des communautés) et enfin de certains secteurs géographiques (axes commerciaux et trajets de contrebande, chemins de transhumance, points de contrôle, pâturages, puits de forage). A titre d'exemple, la tribu dominante dans le district de Ménaka est celle des Daoussak, et les principales minorités sont les Touareg Imghad, Chamanamas, et Ichadinharen, et la branche Iskakna des Arabes du Tilemsi⁶⁶.

Au cours des 30 dernières années, la région de Ménaka a été le théâtre de conflits fréquents entre les Daoussak et les Touaregs, les Daoussak et les Iboguilitane, ainsi qu'entre les tribus Daoussak ou Touaregs et les Peuls. Les Daoussak sont aujourd'hui fortement découpés selon des lignes définies par l'appartenance à telle ou telle faction et l'allégeance à tel ou tel groupe armé. Il est donc important de regarder la relation entre des perspectives sociales et économiques négatives d'une part, et une montée de la violence d'autre part, particulièrement dans un contexte de rapide augmentation de la population.

Finalement, une paix à long terme ne peut pas être rétablie sans développement, complété par l'aide humanitaire. Les groupes armés du nord, après s'être livrés pendant des mois à une guerre fratricide pour arriver au contrôle territorial de certaines localités avec des enjeux économiques énormes, ont décidé de se rencontrer à Anefis (région de Kidal) pour enterrer la hache de guerre par un dialogue entre les communautés. Le jour d'après, les FAMA se sont rendus à Djadja et ont arrêté six hommes, au cours de ce qui pourrait s'apparenter à un acte d'intimidation. Les FAMA ont souvent été mis en cause dans de graves abus, ciblant des civils des communautés peule et dogon⁶⁷.

Il ressort également de nombre de témoignages que les violences qui touchent le centre du Mali ont pour causes les dichotomies intercommunautaires et les frustrations des communautés, en majorité nomades, contre leurs propres élites au plan local, et contre les agents de l'Etat. En outre, les assassinats du chef de village de Dogo, du commerçant dogon dans le village d'Issèye

⁶⁵MILLION Charles, « Opinion : Jihadists open a new front in West Africa », Liechtenstein : Geopolitical Intelligence Services, <https://www.gisreportsonline.com/opinion-jihadists-open-a-new-front-in-west-africa,defense,2975.html>, consulté le 6 décembre 2019.

⁶⁶ *Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, New-York : Nations-Unies, 9 août 2018, S/2018/581, p.20.

⁶⁷SANGARA Boukary, « Mali : comment l'insécurité s'est-elle transportée du nord au centre du pays ? », Maliactu.net, 27 juin 2016.

(Mondoro, où se trouvent les camps de la Garde Nationale), du conseiller de village de Boni, de l'enfant du chef de village de Woulo Allaye Tème etc., survenus tous dans la région de Mopti, sont expliqués comme des règlements de compte à la suite de conflits anciens mal ou non gérés par le système judiciaire d'Etat.

Le danger est actuellement beaucoup plus récurrent dans les cercles de Ténenkou et de Youwarou (Delta intérieur du Niger) et dans celui de Douentza, ville à 800 km de Bamako. Le problème d'insécurité au centre du Mali, dont les animateurs sont majoritairement issus de la communauté peule, empêche d'envisager une paix durable au Mali. Des centaines d'habitants arrêtés par les FAMA chez les Peuls, et suspectés d'être djihadistes, ont presque tous été relâchés par manque de preuves solides.

Pour une reprise post-crise dans le centre du Mali, la réconciliation entre élites et pasteurs peuls, entre Peuls et leurs prochains sédentaires (dogons, bambara), entre Peuls et Touaregs est indispensable. S'il y a un sentier embroussaillé sur la route de l'Etat malien dans le cadre global de la reprise post-crise, c'est bien la question de la stabilité du centre du Mali. Il n'y a pas lieu de faire une compartimentalisation entre un conflit du nord et un conflit du centre. Il est reproché à l'Accord pour la paix et la réconciliation, par certaines communautés, de favoriser les régions nord au détriment du centre, qui a vécu la crise au même titre que celles du nord.

En matière de justice, les communautés attendent du pouvoir central qu'il soit à la hauteur et qu'il s'y attaque sans relâche. Il faut situer tout dans le contexte ; il faut se mettre à la place de la population. Lors de travaux sur un territoire, la moindre des choses est de partager les dossiers et de coordonner ; donc en donnant l'impression d'agir sans les gens, alors ceux-ci se disent « mais en réalité ils ne sont pas là pour nous, on nous méprise ». Qui a intérêt à ce que les populations soient les unes contre les autres ?

Est-ce qu'un grand pays comme le Mali peut être gouverné avec un Etat centraliste jacobin sur le modèle français ? Encore faudrait-il évaluer ce qui a marché et ce qui n'a pas marché ; il faut se servir des exemples des autres. La crise est plutôt survenue d'une manière imprévue et s'est manifestée d'une manière très spéciale. Au Mali, dans certaines parties, on a une densité de deux habitants par kilomètre carré dans la région saharienne du Nord. Tandis que le processus d'étalement des villes semble très intense en Afrique sub-saharienne (ASS), où les citadins ont vu leur nombre augmenter par 16 fois entre 1950 et 2000, cette région reste à moindre urbanisation, un tiers seulement de ses habitants vivant dans des agglomérations de plus de 10000 citoyens⁶⁸.

Longtemps, les travaux ont été essentiellement d'ordre macroéconomique, et ont porté sur l'essai d'identification des éléments qui différencieraient l'ASS des autres sous-continentaux. Les interlocuteurs externes à la région sont profondément troublés par les menaces terroristes, la criminalité, la maladie et le trajet que suit la population. Les Etats européens ont l'espoir que le

⁶⁸ *Chercheurs, Africapolis, dynamiques de l'urbanisation ouest-africaine, 1950-2020*. Paris : Université Paris-Diderot, ANR, Fondation Tides, SEDET, CNRS, AFD, 2010, http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis_Rapport.pdf, consulté le 12 avril 2020.

FC-GS5, le bras militaire de la coopération régionale plus large (le G5 Sahel/G5S), s'adaptera aux récents développements et aux besoins locaux dans l'objectif d'établir une paix durable.

Le point de vue public domestique a fait preuve d'une profonde polarité, la gouvernance dans ces zones est souvent dans les mains de figures d'autorité traditionnelle, telles que chefs tribaux ou leaders religieux⁶⁹. A priori, et étant donné le rôle historique des autorités traditionnelles dans l'arbitrage des conflits et la promotion de la stabilité communautaire, elles pourraient être des associés clés pour les efforts (inter)nationaux pour promouvoir la résolution des litiges locaux et leur médiation.

Mais ceci, c'est la reconnaissance de l'habileté des autorités traditionnelles à exercer leurs "emplois" historiques et de l'acceptation des communautés locales de faire intervenir les autorités traditionnelles.

Des villageois aussi bien peules que bambara ont dit à Human Rights Watch qu'ils étaient terrifiés du fait que de grands groupes d'hommes armés ont été aperçus conduisant des motocyclettes et d'autres véhicules dans les environs, au Mali central. Alors que le corps de sécurité malien a généralement posé des actes pour faire taire la violence ethnique, des témoignages ont signalé qu'en réponse à la présence croissante d'islamistes armés dans le Mali central, certains soldats ont exécuté au moins huit islamistes présumés et forcé quelques autres à disparaître depuis la fin décembre 2016.

La situation politique et militaire est abordée entre autres dans le deuxième chapitre, ainsi que les élections présidentielles qui ont eu lieu le 29 juillet et le 12 août 2018. En juin 2019, le général Sidi Alassane Touré a été retiré de son poste de gouverneur de la région de Mopti suite à l'attaque du village dogon de Sobane Da. Suivant le secrétaire général des Nations Unies, l'initiative de sécurité doit se concentrer dans la région centrale de Mopti où les tensions intercommunautaires et les attentats terroristes s'intensifient⁷⁰.

Fin juin 2019, la presse fait état de la création par l'ONU d'un « secteur centre » qui couvrira la région centrale de Mopti. Le groupe de spécialistes de l'ONU, dans son rapport d'août 2018, écrit : « aux litiges fonciers historiques viennent s'ajouter des accrochages suscités par la raréfaction des ressources, ce qui débouche également sur l'augmentation du commerce illicite d'armes [...] »⁷¹. Les villes de Tombouctou et de Goundam ont été impactées ainsi que les principales voies de circulation.

⁶⁹ La notion d'autorité traditionnelle est dérivée du travail de Max Weber sur la domination légitime (*herrschaft*) et l'autorité charismatique, comme elle est résumée dans HOFMANN David, « Quantifying and qualifying charisma: a theoretical framework for measuring the presence of charismatic authority in terrorist groups », *Studies in Conflict and Terrorism*, 2015, vol. XXXVIII, n°9, pp. 710-733. Ci-après, les termes « autorités traditionnelles », « chefs traditionnels » et « dirigeants traditionnels » sont équivalents.

⁷⁰ *COI Focus MALI Situation sécuritaire*, Bruxelles : Commissariat général aux réfugiés et apatrides, 26 juillet 2019, p.9.

⁷¹ Ibidem.

C'est la zone centrale de Mopti qui totalise le plus grand nombre d'incidents (83 incidents ayant fait 195 victimes), suivie par les régions septentrionales de Gao (35 incidents, 154 victimes) et Tombouctou (32 incidents, 16 victimes). Au sud du pays, les régions de Koulikoro (4 incidents, 2 victimes), Sikasso (3 incidents, pas de victime) ainsi que Kayes (3 incidents, 1 victime), sont celles qui ont été les moins affectées par les violences. Les nombres ne font qu'augmenter en raison des conflits intercommunautaires et de l'insécurité croissante dans le centre et le nord de la contrée.

Les violences qui affectent les régions septentrionales et centrales du pays perturbent les circuits de marchés, limitent la circulation des personnes et des biens, ainsi que les activités essentiellement agropastorales des populations. L'ONU estime que plus de 250.000 enfants n'ont aucun accès à l'éducation dans le nord et le centre du pays. En mars 2019, moins de 30% des agents de l'Etat se trouvaient à leur poste dans le nord et le centre du Mali en raison des difficultés sécuritaires.

En février 2019, à la suite de l'annonce du décès du président du tribunal de Niono (centre) qui avait été emmené par des éléments armés non identifiés en novembre 2017, les syndicats de magistrats ont signalé l'incapacité du gouvernement à assurer la protection de ses fonctionnaires dans le nord et le centre de la contrée. Le Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga a démissionné en avril 2019 suite à une motion de censure déposée contre le gouvernement par des députés de la majorité et de l'opposition en raison notamment de son incompétence liée à la situation sécuritaire dans le centre du pays.

Les bandes armées signataires de l'accord de paix de 2015, qui s'étaient à plusieurs reprises fait face entre 2015 et 2017, ont convenu d'un cessez-le-feu en septembre 2017. Les conditions de sûreté ont toutefois continué à se dégrader en raison de la multiplication des actions terroristes conduites par des groupes djihadistes, en particulier le GSIM (Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans). Fin juin 2019, l'ONU a renouvelé pour un an le mandat de la MINUSMA et l'a étendu vers le centre du pays.

La révision du mandat est un développement bienvenu, en théorie ; mais le manque de ressources continuera à faire obstacle aux efforts de la MINUSMA sous un mandat étendu, qui n'a pas été assorti de la promesse de plus de fonds. Le bien-fondé de la MINUSMA, déjà assez bas, a pris un coup encore plus gros plus tôt cette année durant les vagues de représailles violentes entre les collectivités, puisqu'elle était incapable de protéger les civils⁷². Cependant, les termes anxiogènes utilisés et l'appel à l'action semblent indiquer une conscience collective croissante et un sens de l'urgence.

B – Les tensions entre les visions internationales, nationales et locales

Les interventions armées internationales s'inscrivent essentiellement dans le cadre de la lutte antiterroriste, avec le danger de négliger les autres facteurs d'instabilité. Comment agir, au service d'une approche plus adaptée aux besoins locaux ? Des groupes djihadistes ont profité des troubles locaux engendrés par la crise malienne de 2012 et de la faible présence de l'Etat

⁷² BERGER Flore, « West Africa: Shifting strategies in the Sahel », The Africa Report, 30 septembre 2019.

pour s'établir et attaquer l'armée nigérienne depuis le Mali⁷³. S'en remettre à des groupes armés à base communautaire a accru les violences entre communautés et sans doute fait le jeu des djihadistes.

Au cours des deux dernières décennies, les violences en zones rurales se sont aggravées à la frontière malo-nigérienne, sur fond de rivalités entre communautés pour le contrôle de l'espace et de difficultés de régulation des conflits locaux par les Etats. Progressivement, une génération de jeunes hommes vivant du métier des armes s'est constituée dans cette région. De même, le problème est à la charge d'une « radicalisation de l'islam » et à une mauvaise interprétation du Coran, prisme religieux qui, également, déporte le regard ailleurs en dédouanant les alliés africains de la France de leur devoir dans la poursuite des hostilités.

Les discours ministériels sont importants ; les mots utilisés pour comprendre les conflits de la zone ont aussi une incidence directe sur la façon dont on entend traiter le problème. A cette fin, les nuances intérieures des conflits du Sahel ont assez systématiquement été replacées comme un tout. La crise de 2012 au Mali, l'intervention militaire française un an plus tard, les assauts terroristes à In Amenas en Algérie (2013), à Bamako (2015), à Ouagadougou (2016), à Bamako de nouveau (2016), et à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire (aussi 2016) ont confirmé, parce qu'ils sont conformes à ce que pensaient beaucoup de décideurs politiques et scientifiques, que la sous-région est un espace géographique où les terroristes complotent contre les intérêts de l'expansion économique de l'Afrique.

Dans de tels cadres, le fait, attesté par les évaluations de Paul Williams, que l'Afrique de l'Ouest jouisse substantiellement d'une plus grande stabilité en comparaison avec les années 1990 n'aura aucune incidence⁷⁴. Bon nombre d'étudiants des conflits ouest-africains et des nuances de la précarité le savent, c'est une histoire bien plus compliquée que cela. Ainsi, les opérations de paix et de sûreté ont rarement (si elles l'ont déjà fait) abordé les conditions structurelles ou le fond, étant donnés leurs objectifs de stabilisation et de gouvernance⁷⁵.

Il est bien plus simple d'identifier le problème comme le «terroriste», le «criminel» ou l'«auteur» de tel ou tel fait. Bien-sûr, les formes de terreur que j'ai décrites ne se produisent pas toujours en isolement l'une de l'autre, mais leur mélange nous dit qu'il y a eu un changement non seulement dans l'organisation, dans les méthodes, et les motivations du terrorisme, mais aussi dans sa dimension existentielle. C'est donc replacer les usages, où les normes s'expriment mais également se mettent à l'épreuve, au cœur du questionnement sur la démocratie.

Ils ne sont pas « l'inverse » du politique, mais son lieu même d'élaboration, d'émergence ou de réhabilitation⁷⁶. La révision constitutionnelle est en train de pointer son nez.

⁷³ *Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Bruxelles : International Crisis Group, Rapport Afrique n°261, 2018, 42 pages, p. 7.

⁷⁴ WILLIAMS Paul D., *War and Conflict in Africa*, Cambridge: Polity Press, 2016, p.106.

⁷⁵ RICHMOND OLIVER P., *The Transformation of Peace*, St. Andrews: Palgrave Macmillan, 2005, p. 112.

⁷⁶ PHARO P., *Le civisme ordinaire*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1985, p.116.

1. *L'U.S. Africa Command, une réminiscence du système colonial*

Dans ce contexte, les Etats-Unis ont fortement contribué à la redéfinition des enjeux de sécurité publique dans le chef de bon nombre d'acteurs occidentaux et pays alliés, opérant ainsi un changement doctrinaire de la dissuasion vers la préemption dans le but d'endiguer les sources possibles d'activités terroristes au-delà des frontières nationales. En réalité, un des objectifs des Etats-Unis est la formation des forces locales considérées comme politiquement fiables et capables de conduire des opérations de contre-insurrection. Sans nul doute, un des objectifs stratégiques à long terme de l'U.S. Africa Command, AFRICOM, créé en 2007, est de gagner des amis et d'exercer une influence sur le continent, qui est bourré d'importantes ressources minières. En 2002, le Département d'Etat des Etats-Unis a mis en œuvre la Pan Sahel Initiative (PSI) pour soutenir les capacités de contrôle aux frontières, contrôler le trafic illégal et encourager la sécurité régionale entre le Mali, la Mauritanie, le Niger ainsi que le Tchad.

La PSI a été remplacée par la Trans-Sahara Counterterrorism Initiative (TSCTI), un programme beaucoup plus large qui a impliqué, en plus, les Etats du Maghreb, ainsi que le Burkina Faso, le Sénégal et le Nigéria, et a été incorporé dans l'United States Africa Command⁷⁷. Les tactiques militaires mises en œuvre par les Etats-Unis et la France depuis les années 2000 semblent donc indiquer que le Sahel est l'épicentre d'un large théâtre d'opérations qui ne connaît virtuellement pas de limite.

Les dirigeants politiques en charge du design des stratégies sahéliennes ont aussi largement négligé les zones bioclimatiques, au profit d'une nouvelle division par pays. La quasi-impossibilité de définir le Sahel d'une manière purement territoriale a des conséquences pour les académiques comme pour les dirigeants politiques. Informer et influencer le travail de science sociale a été un volet essentiel de la planification stratégique des Etats-Unis en Afrique pendant au moins un demi-siècle.

La ligne de pensée, selon le directeur d'une fondation allemande en Afrique du Sud interviewé par Julie Hearn, enseignante à l'Ecole des Etudes orientales et africaines à l'Université de Londres, était que « si tu peux influencer les règles du jeu, tu n'as pas besoin de jouer ». Dans un paradigme politique où les mesures militaires – mesures militaires répressives incluses – sont justifiées à travers le discours de sécurité intérieure, la recherche en sciences sociales financée et soutenue par l'institution de la sécurité intérieure des Etats-Unis est essentielle à la prévention et à la répression de mouvements, mises au point et réseaux qui menacent la domination économique et politique des Etats-Unis.

La mise au point d'après deuxième guerre mondiale de l'Etat impérial américain était dépendante de sa fonction auto-désignée et unique d'agir comme puissance globale. A la fin de la seconde guerre mondiale, des factions au sein des Etats-Unis propageaient un libéralisme triomphant pour alimenter l'idéologie du capitalisme. Que ce soit l'intervention militaire au Mali, ou les bases américaines en pleine expansion via l'AFRICOM, les Etats-Unis continuent d'étendre leur emprise sur l'Afrique à travers la « Nouvelle Route des Epices du Pentagone »⁷⁸.

⁷⁷ WALTHER Olivier. Mapping the Sahelian space. In VILLALON, Leonardo. *The Oxford Handbook of the African Sahel*. Oxford: Oxford University Press, à venir en 2020.

⁷⁸ TURSE Nick, « U.S. Foreign Policy and Africa during the Obama Era », *Africa Update*, 2012, vol. XIX, n°4, p. 5.

Est-ce un retour à l'âge de l'impérialisme, même s'il est vrai que les Etats-Unis sont en train de réduire leurs forces et bases géantes en Europe ? Qui a décidé que chaque groupe rebelle islamiste, même s'il ne se mêlait que des querelles locales, était une menace pour les Etats-Unis, appelant à une réaction militaire ? La plupart des bases américaines en Afrique sont toujours petites et austères, mais grandissant toujours plus⁷⁹. Les Etats-Unis ont eu aussi des troupes déployées au Mali, en dépit du fait qu'ils avaient officiellement suspendu les relations militaires avec ce pays suite à un putsch⁸⁰.

En outre, des plans sont en travaux pour ériger des structures de maintenance modulaire et des infrastructures de stockage de munitions. Mais essayer d'appliquer des solutions militaires à des difficultés politiques et sociales complexes a régulièrement mené à des conséquences fortuites. Jusqu'à maintenant, le résultat a été un coup d'Etat militaire par un officier formé à l'américaine ; une acquisition de certaines zones par des combattants Touareg du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad, qui avaient précédemment dévalisé des dépôts d'armes libyens ; et d'autres éléments du pays saisis par les illégaux d'Ansar Dine, le dernier « affilié » d'al-Qaïda sur le radar américain.

Le Mali peut être seulement le début d'une vague de saisies par Ansar Dine et il est difficile de prédire comment tout ceci pourrait finir. Après 2001, les Etats-Unis ont augmenté leur aide militaire au gouvernement malien au nom de la *war on terror*, bien que ceci aurait pu être utilisé tout aussi facilement pour broyer les rebelles Touareg que contre les radicaux islamistes. Un nouveau mouvement islamiste s'est amorcé, Ansar Dine, mené par Iyad Ag Ghali, qui avait été un des dirigeants des révoltes Touareg des années 1990 et 2006⁸¹.

Les intérêts-clés des Etats-Unis au Mali incluent la promotion d'une démocratie stable et d'une gouvernance améliorée ; la promotion d'une sécurité régionale en combattant les terroristes et les trafiquants qui cherchent à exploiter les espaces non-gouvernés dans le Sahel ; la réduction de la vulnérabilité chronique en améliorant le développement social, les moyens d'existence durables, et en encourageant la croissance économique. Même si l'Afrique est un des continents du monde les moins avancés économiquement et les plus vulnérables, un certain nombre de pays africains ont vécu une croissance économique significative dans les deux dernières décennies, et ont maintenant l'opportunité de réaliser leur potentiel extraordinaire.

2. Les différends tactiques entre les troupes maliennes et françaises

Il faut différencier le « story-telling » de la réalité ; si les intéressés ne s'impliquent pas, rien ne changera. Ce que reprochent un certain nombre de Maliens, et notamment d'hommes politiques maliens, au général François Lecointre, chef d'état-major des armées françaises, c'est d'avoir commis peut-être une erreur tactique en 2013, au moment du lancement de l'opération Serval. Cette erreur est d'avoir donné aux groupes d'autodéfense une situation d'autonomie, dans un Mali où le maillage sécuritaire est déjà très compliqué. En pratique, la France portait l'essentiel

⁷⁹ ENGELHARDT Tom, « Who decided? How did the U.S. Military Get Into Africa », Global Policy Forum, 15 juillet 2012.

⁸⁰ KANDEL Maya, « Les Etats-Unis, l'Afrique et la guerre au Mali », Fondation Jean-Jaurès, 7 février 2013.

⁸¹ RUTLAND Peter, « Nationalists or Islamists », New York Times, 15 janvier 2013.

de l'action de combat ; le 12 janvier 2013, le Ministère français de la Défense partagea les objectifs officiels de l'opération Serval.

Une journée plus tard, le Ministère français des Affaires étrangères ajouta que la restauration de l'intégrité du territoire malien était l'objectif final de l'opération Serval⁸². Soyons précis ; il y a des groupes terroristes qui, maintenant, sont identifiés, on les appelle par leur nom : AQMI, MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest), Ansar Dine. L'Etat malien, c'est une contrée qui s'est effondrée en 2012 alors que deux tiers de son territoire a été submergé par une combinaison d'envahisseurs islamistes et d'insurgés séparatistes. Il appartient au gouvernement malien, une fois que les choses seront un peu stabilisées, de prendre contact avec les populations du Nord, avec différents groupes, pour trouver des réponses, car il existe un vrai problème du Nord, indépendamment du terrorisme.

Le travail analytique et réflexif important entrepris par une équipe de chercheurs maliens et français a établi que les relations du Mali avec la France ont été ininterrompues mais nerveuses au cours des dernières décennies⁸³. Soucieuse de pousser vers la réconciliation et de trouver un compromis avec le Mouvement de Libération de l'Azawad, la France est accusée d'impérialisme après avoir interdit à l'armée malienne d'entrer dans la ville de Kidal. Alors que certains Maliens croyaient que l'arrivée de Serval allait prendre plusieurs semaines, la France, pour sa part, était déjà prête depuis au moins une année.

Cette intervention française en Afrique témoigne de la facilité du maintien de la politique de zones sous influence entre grandes puissances. Davantage encore, c'est à partir de cette guerre au Mali que le peuple français voit se refléter, enfin, l'image d'un président fort, déterminé et implanté à Paris. L'intervention humanitaire française dégage tout naturellement l'odeur d'un parfum élixir d'intérêts pétroliers et économiques soigneusement dissimulés sous le nom d'opération Serval.

La France a connu des alliances utiles tant avec le sommet de l'Etat malien qu'avec des djihadistes. Les autorités françaises et les responsables des multinationales du gaz et du pétrole ont officiellement relativisé les découvertes en matière de ressources naturelles malgré d'importantes informations très bien documentées et certifiées par le directeur de *Total en Afrique*, Monsieur Jean-François Arrighi de Casanova, qui n'a pas hésité à parler du Mali du Nord comme d'un nouvel eldorado.

Avec l'opération Serval, il est certain que la totalité des perspectives d'exploitation est maintenant ouverte aux compagnies françaises avec *Total* comme chef de file. Même dans la capitale française, l'analyse de l'intervention Serval fut largement orientée par des présupposés idéologiques qui ont souvent pris un tour patriotique et gaullien afin de bien défendre la place de la France sur la scène internationale. Pour appuyer fortement le déclenchement de l'opération Serval, la France a participé en grande partie à la marginalisation des acteurs

⁸² *Déclarations officielles de politique étrangère – Mali – Somalie – Russie – Entretien du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, avec « Le Grand Jury RTL – LCI – Le Figaro » - Extraits*, Paris : Ministère des Affaires étrangères et européennes, 13 janvier 2013, p. 11.

⁸³ BRUNET-JAILLY Joseph, CHARMES Jacques, KONATE Doulaye, *Le Mali contemporain*, Tombouctou : Editions Tombouctou, 2014, p. 15.

politiques maliens tout en faisant le jeu de son influence auprès des instances régionales et globales⁸⁴.

L'intervention française lancée le 10 janvier 2013 fut manifestement préparée de longue date, ainsi que l'exercice des relations publiques et la campagne médiatique. Le 28 mars 2013, François Hollande déclare à la télévision française que tous les objectifs de Serval sont atteints à la seule exception de celui de la libération des otages français retenus au Sahel. Les forces françaises sont intervenues en collaboration avec les soldats tchadiens, en excluant ouvertement l'armée malienne.

Ce qui gêne la population, c'est que plus de six ans après le début de l'intervention de l'armée française aux côtés des forces maliennes pour chasser des groupes djihadistes et autonomistes du nord du pays dans le cadre de l'opération Serval, devenue Barkhane en 2014, le bilan de la France sur place n'est guère reluisant. Durant son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron a déclaré que la France poursuivrait sa mission de maintien de l'ordre au Mali sous son mandat⁸⁵.

L'armée malienne n'a pas été utilisée dans le combat à Kidal, partiellement parce que le MNLA révoquait son accès à la ville. Avec les Français qui distinguaient nettement les milices du MNLA de celles des islamistes, les Maliens ont commencé à considérer d'autres différences d'opinion entre eux et leurs délivreurs français⁸⁶. C'est devenu apparent que les objectifs de la France dans le Sahara n'étaient pas les mêmes que ceux du Mali. Les buts du Mali étaient le contrôle accru de l'entièreté du nord et la défaite ainsi que la neutralisation aussi bien du MNLA que des milices islamistes.

Destinée à remplacer l'opération Serval, l'opération Barkhane fut entreprise pour deux raisons : la frustration française avec les militaires maliens en tant que partenaires dans la lutte contre les milices islamistes et le fait que les intérêts de la France allaient au-delà du Mali. La France était aussi soucieuse de l'aspect dérisoire et incompetent de l'armée malienne, facteurs qui, bien qu'implicites pour un temps, étaient devenus douloureusement apparents quand les troupes maliennes furent mises en déroute par le MNLA et ses alliés islamistes dans les premiers mois de la révolte en 2012.

Au-delà de l'incompétence des forces de sécurité maliennes, spécialement pour la guerre dans le désert, il y avait une corruption ambiante. Peut-être que, pourtant, avec l'armée malienne, le problème le plus significatif était qu'elle avait besoin de devenir une « armée plus républicaine », autrement dit, l'armée avait besoin d'obéir à ses commandants civils, de respecter sa propre chaîne de commandement, de faire des promotions sur la base du mérite, et de ne pas agir comme une puissance occupante.

Au-delà des préoccupations de la France avec l'armée malienne et avec le leadership politique civil du Mali, la France a des intérêts plus larges dans la région du Sahara-Sahel en dehors des opérations maliennes. Plus récemment, l'Algérie a été préoccupée par le fait que le soutien de

⁸⁴ GONIN Patrick, KOTLOK Nathalie, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *La tragédie malienne*, Paris : Editions Vendémaire, 2013, p. 13.

⁸⁵ BELSOEUR Camille, « Le Bilan de la France au Mali n'est guère reluisant », *Slate Fr*, 30 juillet 2018.

⁸⁶ HARMON Stephen, « Securitization initiatives in the Sahara-Sahel Region in the Twenty-first Century », *African Security*, 2015, vol. VIII, n°4, p. 236.

la France pour le MNLA puisse naître de l'intérêt français dans les potentielles ressources maliennes hydrocarbonées. Encore plus récemment, depuis la chute du régime de Kadhafi en Lybie, la préoccupation algérienne à propos de l'usage que font AQMI et ses alliés du Mali en tant que lieu de refuge a laissé place à des préoccupations sur l'usage de la Libye méridionale en tant que lieu de refuge, surtout parce que les islamistes dans le Mali septentrional ont été coursés dans l'épilogue de l'opération Serval tôt dans l'année 2013.

Depuis lors, certains observateurs ont désigné la vallée d'Ubari comme le nouveau lieu de refuge pour les islamistes. D'une part, l'Algérie a été zélée pour aider le Mali à freiner une vraie indépendance pour l'Azawad à l'abri de toute crainte que sa propre population Touareg puisse vouloir devenir partie de cette nouvelle situation. D'autre part, l'Algérie a envie de maintenir de bonnes relations avec les Touaregs maliens et nigériens parce qu'elle les favorise comme force de travail dans son secteur sensible du pétrole saharien.

Si l'émoi des premiers jours s'est estompé, les manifestations anti-Français et anti-Casques bleus durent. Au sein de la plupart du Mali septentrional, la MINUSMA et l'armée malienne n'ont presque aucune présence en dehors des villes majeures, et même là-bas elles sont limitées à des opérations seulement durant les heures de clarté. François Hollande disait : « nous sommes prêts à partir mais nous ne savons pas à qui donner les clés du Mali ! ». Ibrahim Boubacar Keïta devra reconstruire l'Etat, l'armée et résister à l'islam radical.

En définitive, ce sentiment de déroute est quasi-général vis-à-vis de « Barkhane » (opération militaire faisant suite à « Serval »), introduite au Sahel et au Sahara pour lutter contre les groupes djihadistes et salafistes), qui n'apporte pas de solution à la crise. Le manque de confiance s'est en outre déplacé vers le centre du pays⁸⁷. Impensable : en novembre 2019, 48000 personnes ont abandonné leurs villages. Troupes démobilisées, mal formées, désorganisées, mal équipées, peu secondées, mal aimées par les populations, elles refusent d'aller au casse-pipe.

Les simples soldats, arrivés en bout de chaîne de la paie, sont souvent « détroussés » par les soldats plus importants. Cinq cent mille maliens sont descendus dans la rue, car le poids des armes joue à plein dans la dégradation des liens sociaux. Depuis que les forces françaises sont arrivées, les négociations avec les Touaregs se sont effondrées au milieu des allégations d'abus. L'image sociale très négative que les forces françaises se sont vu conférer est très interpellante. A contre-courant de la France, en Centrafrique, la Russie a mis un accent sur le renforcement des capacités logistiques des militaires centrafricains, en mettant à leur disposition du matériel performant de lutte contre les terroristes.

Les troupes dépêchées au Mali avaient initialement avec elles seulement l'essentiel (dans bien des cas, de la nourriture pour trois jours et neuf litres d'eau), et l'accent mis sur les efforts logistiques se rattachait à fournir les éléments minimaux (nourriture, eau, essence) alors que les cohortes allaient à toute vitesse vers le nord et l'est. Finalement, ce que les troupes que la France a dépêchées au Mali font - et ce que les Français ont imaginé que leur armée fasse - est de mesurer leurs forces et de viser le « juste assez ».

⁸⁷ STEINMETZ Muriel, « A Bamako, la menace djihadiste s'infiltré dans le quotidien », *l'Humanité*, 23 décembre 2019.

Ainsi, leurs troupes sont peu nombreuses ; les GTIAs (Groupements Tactiques Interarmes) et les SGTIAs (Sous-Groupements Tactiques Interarmes) sont plus petits qu'en Afghanistan et en fait ne satisfont pas aux structures 3/1 mandatés par la doctrine, reflétant une combinaison d'une estimation, de la part des commandants, de la taille de la force requise, et de la disponibilité des unités⁸⁸. Prenons l'exemple du Colonel Michel Goya, un analyste à la pointe de l'appareil militaire français, qui a allégué dans le passé que des armes meilleur marché, plus simples, seraient peut-être préférables parce que leur plus bas coût permettrait à l'armée d'investir plus en quantité et en enseignement.

Les Français disent maintenant que leur équipement désuet a prouvé qu'il était moins délicat et plus facile à régler que l'équipement plus neuf. Le problème, pourtant, semble avoir été l'âge des véhicules, pas leur niveau de sophistication, comme cela a été récemment signalé. Les médias qui ont rapporté des nouvelles du combat dans les montagnes Adrar des Ifoghas décrivaient les opérations comme notamment vécues « à la dure ». L'armée gouvernementale malienne, déstructurée et démotivée, s'est trouvée sans réelle capacité opérationnelle en réaction à l'attaque terroriste.

Les besoins en matériel sont là encore très grands ; certains experts estiment même que plusieurs unités constitueraient même clairement un danger pour la stabilité politique du pays⁸⁹. Or, ceci est une condition préalable fondamentale pour pouvoir bâtir des solutions sécuritaires, ou pour consolider la démocratie considérablement. (Encore) plus flexible qu'auparavant, la force Barkhane, ces temps-ci, a envie de se déployer plus longtemps et loin des centres aujourd'hui contrôlés par les cinq pays de la zone sahélo-saharienne.

La doctrine française est d'avoir toujours un homme dans la boucle et des équipages corporellement présents sur les théâtres d'opérations. Les transmissions inter-alliées sur le terrain semblent aussi difficiles entre Africains et Français. Si les soldats français disposent de passerelles efficaces, leurs alliés maliens ne sont pas forcément en réseau déjà avec leurs propres supérieurs hiérarchiques. Dans le nord, la logistique a cruellement fait défaut, ou n'a pas suffisamment fait l'objet de réflexions dès les premiers accrochages.

En zone sans routes, il est difficile de comprendre que tous les soldats servant au Nord n'aient pas un appareil personnel de navigation GPS (Global Positioning System) comme matériel de base, et le fusil d'assaut⁹⁰. Devant cette menace sur son armement, l'Etat malien s'organise pour faire face. Le Groupe Commando Volontaire (GCV) est un modèle pour l'avenir, espèrent ses initiateurs. Tout dépend donc désormais du choix des autorités politiques ; selon le colonel Abass Dembelé, l'armée constitue un outil, mais qui n'est pas adapté pour évoluer au sein des populations.

⁸⁸ SHURKIN Michael, « What it means to be expeditionary: a look at the French Army in Africa », *Joint Force Quarterly*, 2016, vol. LXXXII, n°3, p. 79.

⁸⁹ *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail « Sahel » en vue du débat et du vote sur l'autorisation de prolongation de l'intervention des forces armées au Mali (article 35 de la Constitution)*, Paris : Sénat Français, 16 avril 2013, p. 20.

⁹⁰ SYLLA Abdoul Karim, *La situation au Nord-Mali est-elle réversible ? Comment le MNLA et Ansar Dine ont défait l'armée malienne ? Comment reconquérir le Nord-Mali*, Bamako : Société Malienne des Sciences Appliquées, décembre 2012, p.59.

Le colonel Boubacar Niansary Sanogo, qui vient de s'installer, est attendu pour restaurer la confiance dans la zone de défense n°5. Diverses propositions ont été énoncées telles que des stages, des formations communes ou d'autres formes à définir. Caractérisée suivant les périodes par la crainte, la défiance et le mépris, cette relation houleuse traverse les époques : celle de la colonisation, voire des grands empires antérieurs, du régime militaire, puis l'avènement de la démocratie, jusqu'à la situation critique de 2012⁹¹.

Il semble ainsi clairement qu'une meilleure compréhension et une gestion concertée du secteur de la sécurité entre ces différents acteurs est nécessaire. Mais les espaces permettant ce type de dialogue n'existent presque pas au Mali. Ceci peut passer par la création d'espaces de dialogue, par les débats à la télévision et à la radio ou encore par la mise en place des Comités Consultatifs Locaux de Sécurité (CCLS) prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation signé les 15 mai et 20 juin de l'année 2015.

Cela permettra une meilleure cohérence et intégration entre les différents corps, et contribuera donc à une plus grande efficacité articulaire dans la sécurisation des populations. Ceci montre une fois de plus qu'il est primordial de placer les Maliens au centre des processus de décisions afférents à leur avenir et à la construction de la paix dans leur pays. A l'adaptabilité tactique s'oppose aussi une certaine marge de rigidité stratégique. Les dividendes de l'opération Serval se sont éteints depuis longtemps dans l'embourbement du processus de paix malien et la dégradation régulière de la situation sécuritaire régionale.

L'intervention française de janvier 2013 a certes privé les groupes terroristes de leur assise territoriale, mais sa régionalisation s'avère impuissante à contenir une menace d'autant plus incisive qu'elle s'est ruralisée, démultipliée puis consolidée sous la bannière du GSIM⁹². De l'avis de certains, c'est le tropisme antiterroriste français qui est en cause, en ce qu'il fait l'impasse sur les causes structurelles de l'insécurité et de la conflictualité. Pour d'autres, la destruction du terrorisme par les armes relevant de l'utopie, le champ des possibles s'en trouve réduit et l'armée française n'a d'autre option que de « perturber les mouvements terroristes, limiter leur liberté d'action, empêcher leur coagulation et couper leurs liaisons avec leurs bases de Libye. Ce que fait excellemment Barkhane »⁹³.

Plusieurs informations font néanmoins état d'une réduction des effectifs et d'un recentrage de Barkhane sur la dimension malienne et la boucle du Niger. Irrévocablement, un objectif de réduction de l'isolement français relatif au Sahel sous-tend également l'allègement du système. Sur les dix derniers exercices, le Mali représente 4% de l'aide française au développement, mais il y a aussi un problème de méthode qui concerne l'ensemble des pays fragiles. L'armée française doit gérer simultanément une évolution prévisible des capacités pour intervenir dans

⁹¹ MOLTES Anne, *Renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali*, Badalabougou Est : Institut Malien de Recherche Action pour la Paix, juin 2016, p. 51.

⁹² Les données existantes indiquent un net accroissement de la fréquence et de la mortalité des actes de terrorisme depuis sa création en mars 2017. ROUDABEH Kishi, *The Sahel and the Merger of Islamist Factions*, United States : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 22 février 2018, <https://www.acleddata.com/2018/02/22/10-hidden-conflicts-in-africa-9-the-sahel-and-the-merger-of-islamist-factions/>, consulté le 26 décembre 2019.

⁹³ MERCHET Jean-Dominique, « Barkhane contournée ? », *l'Opinion*, 21 janvier 2016.

les « nouveaux conflits », évaluer la pertinence de nouvelles doctrines opérationnelles, tout en poursuivant une tentative de modernisation ralentie par les contraintes de déploiement externe.

Quels domaines doivent être pris en compte et comment faire face à cette nouvelle complexité, qui se traduira par un emploi parfaitement mesuré de la force ? Pilotes, opérateurs de capteurs, coordinateurs tactiques, opérateurs images et mécaniciens se relaient 24h/24 afin d'apporter le renseignement nécessaire aux différents postes de commandement et aux autorités décisionnaires pour mener et planifier les opérations. Après de nombreuses années de mise en œuvre d'une puissance soutenue de cette nouvelle capacité ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) dans l'Armée de l'Air, l'unité de drones de la force Barkhane est aujourd'hui un élément capital du dispositif militaire français au Sahel⁹⁴.

L'objet est sensible : l'intense campagne d'« assassinats ciblés » menée par les Etats-Unis avec le coup de main de drones en Afghanistan, au Pakistan ou au Yémen a été régulièrement accusée de piétiner l'éthique et de « déshumaniser la guerre ». « L'homme est toujours dans la boucle : c'est l'homme qui décide d'utiliser cette capacité ou non », défend le général Lavigne⁹⁵. Comment garder une supériorité aérienne face aux systèmes défensifs – d'anti-accès – qui s'affinent et se multiplient ? On l'aura compris, l'enjeu est de conserver l'avantage dans les activités.

Qui plus est, la masse compte, et le nombre d'avions de chasse polyvalents aussi, car ils permettent de réaliser des missions opérationnelles d'une grande diversité. Fort de ce constat, le Mali a voulu acheter des avions de combat.

C – La présence d'autorités Touareg parallèles

Comme nous l'avons fait pour les parties précédentes, nous continuons à nous intéresser à ce que Charles Million décrit comme des populations établies et nomades. Les Touareg du Mali sont loin d'avoir une vision partagée de ce que fut et surtout de ce qu'est aujourd'hui la façon dont ils sont traités par l'Etat malien dominé à Bamako par leurs compatriotes issus des communautés du Sud et du Centre. Le discours du MNLA consistant à justifier la rébellion de 2012 par l'exclusion des Touareg ou des populations de l'Azawad, incluant donc aussi les Songhay, Peuls, Bozos, Arabes et autres collectivités des régions de Gao et Tombouctou, est refusé non seulement par les élites sudistes de Bamako, mais aussi par une partie des élus et cadres provenant du Nord⁹⁶.

Il n'y a pas aujourd'hui d'un côté un Etat central sudiste oppressif à l'égard de Touareg et d'Arabes, gangrené par la corruption, impliqué dans le trafic de drogue et complice de

⁹⁴ *Barkhane : 20 000h de vol pour le drone Reaper dans la bande sahélo-saharienne*, Paris : Ministère des armées, 30 mars 2018.

⁹⁵ COULIBALY Souleyman, « L'armée française déploie ses drones armés au Sahel face aux jihadistes », Info-Mali, 20 décembre 2019.

⁹⁶ *Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur*, Bruxelles : International Crisis Group, Rapport Afrique n°201, 2013, 62 pages, p. 31.

l'insertion d'AQMI au Nord ; et de l'autre un MNLA qui serait représentatif de toutes les collectivités touaregs, dont il porterait les légitimes revendications et qui serait vierge de toute implication dans la corruption, les trafics et l'implantation de groupes djihadistes armés. Parce que le MNLA s'est posé en défenseur de la cause d'un Azawad qui est bien plus vaste que les zones majoritairement habitées par les Touareg, et parce que le mouvement est très largement dominé par des Touareg, une partie importante des Maliens du Sud et du Nord a tendance à ne plus faire de différenciation entre, d'une part, les Touareg qui ont pris l'initiative de lancer une mutinerie en profitant de l'extrême déliquescence de l'Etat et de l'inespéré renfort armé venu de la Libye, les jeunes Touareg qui les ont rejoints par solidarité identitaire et par opportunisme ; et, d'autre part, toute la nation Touareg qui vivait paisiblement, préoccupée comme les autres collectivités par sa survie quotidienne, et qui ne souhaitait pas se retrouver une fois de plus dans des camps pour réfugiés en Mauritanie, au Niger, en Algérie ou au Burkina Faso.

1) *Le conflit entre les clans Touareg Ifoghas et Imghad*

Avant tout, il semble pertinent de dresser un rapide historique du conflit entre les clans Touareg Ifoghas et Imghad. Une coalition de malfaiteurs entre des Arabes Kunta et des Touareg Ifoghas est rentrée en confrontation avec des passeurs Touaregs Imghad, des commerçants arabes (Bérabiches) de Tombouctou et des passeurs sahraouis. Des conflits entre des réseaux de passeurs en concurrence ont proliféré de manière concordante, alimentant aussi bien les tensions intracommunautaires qu'intercommunautaires⁹⁷.

En 2006, les rivalités internes au sein de la société Touareg ont instigué une autre révolte armée : craignant une perte significative d'influence, ses dirigeants ont décidé de reprendre les armes. La milice Ganda Koy, un allié stratégique du gouvernement dans les années 1990, s'est remise à vivre, et les Ganda Izo, qui ont été établis par d'autres Songhay et Fulani en réponse à la nouvelle vague de révolte Touareg en 2006, se tiennent prêts. C'est certainement la propagation extraordinaire de la rivalité de groupes à travers l'usage compétitif de connexions illicites, d'alliés étrangers informels et d'un statut institutionnel qui se détache comme la caractéristique fondamentale des années précédant le conflit majeur dans le nord.

Certains des points les plus traumatiques dans ce processus furent observés durant les élections locales d'avril 2009⁹⁸. La perte immense de l'autorité Ifoghas dans l'opinion à Kidal est directement attribuée par un politicien local à un durcissement des tensions ethniques et intra-touareg, et elle a apparemment renforcé l'indifférence de certains dirigeants touareg à l'égard des activités d'AQMI, qui était alors occupé à rechercher du soutien et de l'influence dans des montagnes entre Kidal et Tessalit.

Les élections locales du même exercice à Tarkint, dans la région de Gao, furent parmi les plus représentatives de cette tendance, et valent la peine d'être racontées dans le but d'apprécier les sources multiples, interconnectées et se renforçant mutuellement de l'antagonisme de groupes déchaînés. Deux diplomates canadiens avaient été libérés de captivité avec l'aide

⁹⁷ VAN VLIET Martin, "The Challenges of Retaking Northern Mali", *Combating Terrorism Center Sentinel*, 2012, vol. v, n°11-12, p. 3.

⁹⁸ *Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, La Haye: Clingendael Institute, Rapport CRU, 2014, 65 pages, p. 27.

d'intermédiaires depuis Tarkint une semaine seulement avant le scrutin. Des informations relativement récentes, basées sur une correspondance interne à Al Qaeda, signalent qu'un million de dollars furent acheminés aux terroristes pour permettre la libération.

Un certain nombre de politiciens, qu'on soupçonne d'avoir bénéficié de ce paiement, furent aperçus dans Tarkint le jour de l'élection, « en train d'intimider les personnes affectées à la préparation du scrutin, et de corrompre le processus électoral ». Bien qu'un cas extrême, ce qui arriva à Tarkint a été reproduit ailleurs. Un exemple : en juin 2009, après les événements à Tarkint, neuf fonctionnaires élus à Tombouctou, des Touaregs pour la plupart d'entre eux, ont été pris en otage par un groupe d'Arabes maliens.

En bref, ces cas-ci et d'autres sont la preuve d'une voie en trois étapes dans laquelle le crime et la rivalité ethnique sont réunis au Mali septentrional. Dans un premier temps, l'économie criminelle était ancrée dans des réseaux d'identité ethnique ou tribale, même s'il est clair que les activités illicites valorisantes sapaient souvent la base de la solidarité de tels groupes. Dans un second temps, l'Etat malien a exacerbé les rivalités en opérant une politique qui sélectionnait des favoris, les récompensait avec des revenus illicites et ne faisait absolument rien pour contrôler les réclamations des perdants, qui se sentaient exclus des circuits locaux du pouvoir. Le diagnostic d'Emile Simpson sur la construction des Talibans afghans suite à l'intervention Etats-Unis/OTAN est pertinente à cet égard : « L'insurrection est un mouvement de franchise qui comprend une multitude de factions et d'intérêts, incluant ceux qui sont proches de, ou font partie de la 'franchise' gouvernementale »⁹⁹. Dans un troisième temps, ces processus de criminalisation ethnique et d'intensification, de rivalité de groupes à somme nulle a apporté le désenchantement de la sorte d'influences culturelles qui étaient perçues comme causant une telle désintégration de la fabrique sociale.

Même s'il est commun de regarder le soutien à AQMI seulement comme le résultat de son poids militaire et financier illicite, le salafisme proposé, par exemple, par Ansar Dine, soutient que les Touaregs et le Mali peuvent être réunis et nettoyés de la corruption ainsi que du vice seulement sur la base d'une philosophie si radicale. Par ailleurs, les conflits touareg internes, notamment entre les castes Idnan et Ifoghas, autour de Kidal, ont fusionné avec des tensions entre l'armée conventionnelle et les anciens rebelles.

« L'argent facile » est devenu une raison importante pour rejoindre les rangs du MUJAO, notamment pour les orphelins et les Talibé – les garçons laissés à l'éducation et au soin d'un marabout local (principalement par la mendicité). La dureté occasionnelle de la sharia du MUJAO était initialement vue comme ridicule par rapport à la violence aléatoire qui avait régné à Gao. Rassemblant des récits familiaux et de parenté, les élites touareg ifoghas et imghad poursuivent la justification de leurs positionnements et la délégitimation de ceux de leurs concurrents pour dominer l'arène politique de la région de Kidal.

Si le bruit des fusils n'est plus perceptible, vols, représailles et exactions visent les civils et servent, en photo ou en vidéo, la guerre des images et des informations que se livrent les deux camps. Depuis la création du MNLA, le Colonel-Major Al Haji Ag Gamou, inspecteur général des armées et services maliens, a tenté de manipuler la tribu des Imghad pour le bénéfice de ses

⁹⁹ SIMPSON Emile, *War from the Ground Up. Twenty First Century Combat as Politics*, London: Hurst, 2013, p. 229.

intérêts personnels et de ceux du Mali. Pour éclairer la situation, un bref retour en arrière s'impose.

Depuis toujours, la chefferie a appartenu à la tribu des Ifoghas et leurs alliés, des tribus Chamanamasse, Idnan¹⁰⁰... Et celles-là n'entendent pas faciliter la tâche du pouvoir central dans son intention de stabiliser un Nord fragilisé par la guerre libyenne. Lors de la lourde défaite de mai 2014 que les soldats de Bamako ont subie face aux indépendantistes lorsque le premier ministre Moussa Mara est venu rendre visite aux habitants de Kidal, les leaders imghad ont créé le Gatia pour protéger leur communauté des autres groupes armés.

La communauté qui prendra le dessus exterminera l'autre ; heureusement, en janvier 2015, la mission de l'ONU a empêché le Gatia de prendre Ber, ville qui était tenue depuis plusieurs mois par des groupes rebelles parmi lesquels le MNLA et la branche irrédentiste du MAA (Mouvement Arabe de l'Azawad)¹⁰¹. Le corps d'Efad Ag Arifek, membre du groupe touareg MNLA, enlevé le 6 juin 2015 à Ber, a été découvert le 21 juillet de la même année à Timbukri, à 27 kilomètres au nord-est de Ber, avec les corps des trois autres hommes qui auraient été capturés un jour plus tôt lors d'une attaque d'AQMI contre le MNLA.

Des responsables communautaires ont déclaré à Human Rights Watch que certains d'entre eux auraient pu être victimes de luttes de pouvoir, notamment avec des membres de la communauté arabe. Le 24 octobre 2014, les bandes armées ont organisé, à Tombouctou, une réunion avec les jeunes de Ber. Cette réunion et d'autres permettent de considérer la nécessité d'aborder la sécurité dans une perspective critique qui constitue, plus que jamais, un enjeu politique et médiatique extraordinaire.

Pourquoi de nombreuses personnes pauvres prennent-elles des risques remarquablement élevés pour soutenir l'insurrection ? C'est le présent processus que nous essayons de comprendre dans le cadre de la recherche actuelle. Cela ne veut pas dire, cependant, que des connaissances complètes et précises sur la thématique sont impliquées. D'autres difficultés de fond sont d'ailleurs étudiées. Confrontés à une multiplicité de problèmes, les responsables politiques et administratifs font le plus souvent appel aux « remèdes » des projets et ONG de développement, dans un cadre urgentiste ou de court et moyen terme, « remèdes » peu basés sur des connaissances scientifiques et mettant ainsi la recherche au second plan¹⁰².

Il y a indubitablement un besoin de savoir, dont le manque, selon J. Gallais (1994), fragilise et compromet l'essai de développement. Cette nécessité s'inscrit en outre dans une dynamique de la décentralisation responsabilisante pour les communautés locales dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de leur propre développement. Mis à part cela, ce développement demeure fragile en raison des multiples tensions intra et intertribales. Leur large recensement n'est pas chose simple en raison d'une évolution permanente dictée par le contexte social, économique et les développements écologiques.

¹⁰⁰ BABA Ahmed, « Mali : pourquoi une nouvelle rébellion touarègue est sur le point d'éclater », Jeune Afrique, 28 octobre 2011.

¹⁰¹ BABA Ahmed, « Nord du Mali : de l'irrédentisme touareg à la guerre tribale ? », Jeune Afrique, 16 février 2015.

¹⁰² GAREYANE, Mohamed. *La sédentarisation des nomades dans la région de Gao. Révélateur et déterminant d'une crise multidimensionnelle au Nord-Mali*. Thèse doctorale. Lyon: Université Jean Moulin Lyon 3, 2008, p. 16.

En conséquence, pour comprendre la méfiance, il faut remonter au lendemain même de l'ère coloniale. Les pertes en vies humaines sont difficiles à chiffrer mais l'Adrar des Ifoghas a sans aucun doute payé un lourd tribut humain. La déroute est d'autant plus importante que celle-ci embrase l'ensemble du Nord-Mali. Après avoir saisi Tombouctou et d'autres villes en 2012, le MNLA déclara l'indépendance de l'Azawad par rapport au Mali. Ses dirigeants incluent de nombreux Touaregs qui firent partie de l'armée de Kadhafi et migrèrent au Mali.

De plus, des conflits reliés à la contrebande de la cocaïne se sont joués en 2007 et en 2008, et des figures arabes issues des régions de Tombouctou et de Gao ont cherché à protéger les intérêts de leur business en établissant des milices. Après, un groupe armé constitué d'Ifoghas et de Kounta avait saisi un large convoi de cocaïne transporté par des contrebandiers lemhar et imghad alignés avec le gouvernement¹⁰³. De tels conflits reliés à la contrebande avaient aussi un volet politique plus large.

D'ailleurs, les tribus Lemhar et Imghad avaient historiquement été des vassaux des Kounta et des Ifoghas, respectivement. Les conflits ont éclaté durant les années 90, et ce même après la fin de la rébellion touareg dans le Mali septentrional. Un processus comparable s'est produit en région de Tombouctou, où les dirigeants bérabiches impliqués dans la contrebande ont commencé à jouer un rôle politique plus visible. En plus de cela, les profits tirés de la contrebande furent souvent investis dans l'infrastructure de bétail et (l'infrastructure y étant associée, comme) des puits, alimentant les tensions entre communautés pour la course aux ressources.

2) *Les attaques de rebelles Touareg en janvier 2012 au cœur du conflit*

Cette recherche affirme que les rébellions Touareg dans le Mali septentrional sont causées par des problèmes continus de nation-building, de politique identitaire, de gouvernance corrompue au plus haut degré de l'Etat malien, de frontières poreuses et de menaces transnationales à partir de groupes extrémistes étrangers et domestiques. Quels sont les rôles joués par l'ethnicité et l'Etat malien dans la rébellion Touareg de 2012 ? Le gouvernement malien fait face à la vulnérabilité de ses structures intérieures qui est exacerbée par une corruption rampante et un gouvernement dysfonctionnel que les groupes militants islamistes et les rebelles touareg exploitent dans le but d'avancer leur agenda étroit qui vise à établir une souveraineté indépendante sur leur patrie héréditaire dans la région de l'Azawad.

Une situation pareille ne peut s'expliquer sans tenir compte des héritages anciens et des frontières, fixées par la puissance coloniale qu'était la France, qui en sont l'expression la plus concrète. Plus d'intégration des histoires locales, et surtout de la gestion politique et économique des populations vivant aux marges par l'administration française puis par l'Etat du Mali opérant en toute indépendance, est nécessaire dans l'analyse¹⁰⁴. L'emplacement revendiqué incluait tout le nord du pays, coupant le Mali en deux avec l'invention d'une nouvelle limite autorisant Mopti à rester à son sud, mais respectant strictement les frontières avec la Mauritanie, l'Algérie, le Niger et le Burkina-Faso.

¹⁰³ BOUKHARS Anouar, WEHREY Frederic, *Perilous Desert: Insecurity in the Sahara*, Washington: Carnegie Endowment for International Peace, 2013, p. 73.

¹⁰⁴ BOILLEY Pierre, « Nord- Mali : les frontières coloniales de l'Azawad », *Revue Canadienne des Etudes africaines*, 2019, vol. LIII, n°3, p. 3.

La pensée généralement admise est que ces frontières ont été tracées à la conférence de Berlin, dans les années 1880, à grands coups de crayon traçant des lignes droites sur des cartes globalement intactes. Les Touaregs ont-ils historiquement connu une union politique qui légitimerait la revendication d'un « Etat touareg » ? Antérieurement, les Touaregs étaient-ils soudés ? Les Kel Ahaggar dans le nord, dans le massif de l'Ahaggar, étaient voisins des Kel Ajjer, davantage à l'est.

Les Kel Ansar, qui circulaient à l'est de Tombouctou, les Taddemekat, dans la boucle du fleuve Niger, régnaient en dirigeants sur l'ouest de l'espace touareg. Ces différents pôles n'étaient pas en convergence, voire s'affrontaient dans leur volonté d'assurer leur suprématie sur une région donnée. Lorsque le gouvernement colonial décida du tracé, ces récits étaient connus par lui, et les missions qui enquêtèrent sur le terrain auprès des populations et des autorités africaines les ont confirmés.

Les peuples nomades traversaient assez facilement les limites des colonies, mais de très nombreux rapports de l'administration française montrent que ces déplacements étaient pour partie d'entre eux contrôlés, voire gênés par les colons. Les processus du tracé mirent en œuvre des enquêtes locales, missions de reconnaissance et remontées des réalités locales, dans le souci de préserver au mieux, pour plus facilement dominer et administrer, les zones-frontières ancestrales datant de plusieurs siècles.

C'est pourquoi, pour le Mali, si les frontières avec l'Algérie, la Mauritanie et le Niger peuvent s'expliquer par la remontée des traces frontalières anciennes, qui vont jusqu'à être respectées dans la prétention d'un Etat indépendant tel que l'Azawad, la réunion de ces différents segments, y compris les frontières avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal, influence un espace « national » qui n'a pour sa part rien d'historique. Il en découle que ce sont les surfaces nationales qui pourraient poser des problèmes, non leurs limites¹⁰⁵.

D – Conclusion du premier chapitre

Tout d'abord, l'examen du contexte malien a établi d'entrée de jeu le caractère restreint de la mise en œuvre d'une gouvernance démocratique du secteur de la sûreté. D'importantes difficultés financières et opérationnelles sont associées à la citoyenneté malienne. La force française Barkhane a utilisé le soutien de la Kel Adagh pour sécuriser la région contre les attaquants armés transfrontières. Une observation qui se vérifie *prima facie*, le MNLA a fustigé la situation au Nord, (et) particulièrement ce qu'il voyait comme une rupture des accords de paix, et a exprimé une demande pour son auto-détermination.

L'analyse gérait à la fois les établis et les nomades, dont la coexistence dans la paix revient aux chefs locaux. Par ailleurs, des groupes djihadistes ont profité des troubles locaux engendrés par la crise malienne de 2012 et de la faible présence de l'Etat pour s'établir et attaquer l'armée nigérienne depuis le Mali. Aujourd'hui, les tactiques militaires mises en œuvre par les Etats-Unis et la France depuis les années 2000 semblent donc indiquer que le Sahel est l'épicentre d'un large théâtre d'opérations qui ne connaît virtuellement pas de limite.

¹⁰⁵ BOILLEY Pierre, "Nord- Mali : les frontières coloniales de l'Azawad", *Revue Canadienne des Etudes africaines*, 2019, vol. LIII, n°3, p. 473.

De cette réalité fondamentale à la base de l'interdépendance stratégique entre la France et l'Afrique francophone, François Hollande disait : « nous sommes prêts à partir mais nous ne savons pas à qui donner les clés du Mali ! ». En outre, Les Touareg du Mali sont loin d'avoir une vision partagée de ce que fut et surtout de ce qu'est aujourd'hui la façon dont ils sont traités par l'Etat malien dominé à Bamako par leurs compatriotes issus des communautés du Sud et du Centre. Ce dernier aspect a exacerbé les rivalités en opérant une politique qui sélectionnait des favoris, les récompensait avec des revenus illicites et ne faisait absolument rien pour contrôler les réclamations des perdants, qui se sentaient exclus des circuits locaux du pouvoir.

Chapitre II – Les protagonistes des missions de pacification au Mali partagent-ils une vision occidentale et libérale de la paix ?

L'objet d'étude concerne ici les Etats et acteurs multinationaux occidentaux qui sont souvent accusés d'offrir des justifications minimales pour leur présence internationale. Nous sommes dans un monde tout nouveau. Les forces armées sont plus occupées que jamais à intervenir de façon humanitaire, à dissuader les attaques sur les personnes sans défense, à soutenir des résolutions de l'ONU et à s'engager occasionnellement dans des guerres majeures¹⁰⁶. Est-ce que les choses vont s'arrêter où nous en sommes, ou que cela représente-t-il un modèle qui s'étendra dans l'avenir ?

Dans certains cas, les Américains sont plus que prêts de ne voir aucun besoin de s'impliquer dans les sujets du reste du monde. La non-ingérence a longtemps été considérée comme un grand principe de l'ordre international. Un Etat ne devait pas ressentir qu'il avait le droit d'effectuer des réglages sur le système politique d'un autre ou de fomenter un coup d'Etat, ou encore de saisir des parts de territoire qu'il se sentait en droit de revendiquer. Les notions occidentales et termes tels que « la communauté internationale » et la « paix » sont maintenant contestés.

Depuis sa mise sur pied, l'ONU a souvent été appelée pour empêcher les différends de se traduire par une escalade en guerre, ou pour aider à restaurer la paix à la suite de l'éclatement d'un conflit, et pour promouvoir une paix durable dans les sociétés qui sortent la tête de l'eau.

¹⁰⁶ *Doctrine of the International Community*, London: The official site of the Prime Minister's Office, 24 avril 1999.

A – L'idéologie de la paix libérale, au service de la compréhension des réalités sociales

1) Conséquences de l'idéologie libérale dans la société malienne

Malgré l'activité du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), devenu Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) qui créait ses opérations dans le Sahel à partir de son refuge malien depuis 2003, malgré aussi l'atterrissage d'un cargo rempli de cocaïne dans le district de Gao en 2009, révélant l'une des principales plaques tournantes de la drogue sur le chemin de l'Europe, le Mali était présenté, jusqu'à la fin de l'année 2011, comme une structure africaine – et francophone – de stabilité démocratique se préparant à des élections générales de façon transparente.

Pour quelles raisons n'a-t-on vu dans le Mali qu'une république paisible qui sentait bon la démocratisation et la laïcité et fermé les yeux sur un pays musulman profondément travaillé par un refus du politique ancré sur un malaise social et sociétal pointé par toutes les statistiques de notre début de siècle ? En fait, l'Etat malien semble n'être désormais qu'une production de la communauté mondiale – entendez le jeu d'intérêts multiples mais convergents entre les Américains et les Français – qui, à travers les outils techniques et financiers que constituent la Banque mondiale, le Fond monétaire international, les Nations Unies, ou encore l'Union Européenne, abordera la stabilisation juridique de cet espace économique qu'est l'Afrique occidentale¹⁰⁷.

Vu ainsi, cet imaginaire étatique signifie d'abord et avant tout une demande de normes, autrement dit de règles du jeu social, économique et politique claires, capables de sécuriser la totalité de la société malienne. A côté de cela, c'est précisément parce que les modalités de traitement de cet imaginaire ne font pas consensus qu'il est politique. L'idée de l'opinion est de se trouver dans la même longueur d'ondes que l'islam pour trouver non seulement de la consistance sociale, de l'identité, de la tradition de l'histoire et des valeurs, mais aussi un espace d'actes politiques alternatif à l'Etat, aux institutions publiques et aux partis.

Si l'islam est très majoritaire au Mali et si les normes et les pratiques islamiques ont marqué le passé social et politique de l'espace national, non seulement on ne peut réduire les Maliens à une telle déclaration, mais l'islam n'a pas non plus toujours été une « religion publique ». Si un flou préservé entre libéralisation économique et liberté politique révèle le hiatus idéologique d'une démocratie saisie par les Maliens comme le cheval de Troie d'une mondialisation économiquement abusive et socialement déstructurante, les acteurs musulmans vont pourtant donner du contenu à ce processus et en tirer un profit important en termes social et politique.

Ce délestage planifié de l'action publique vers le secteur privé – ONGs de la société civile incluses – va entraîner la société malienne dans une sortie progressive du politique et dans un renoncement à considérer que l'Etat libéral peut améliorer ses conditions de vie. Le système pluraliste et la liberté d'expression engendrés par la démocratisation ont très tôt reconduit l'idée

¹⁰⁷ HOLDER Gilles, “‘Mon pays S.A’ : un certain retour sur la démocratie exemplaire au Mali et sa déraison islamique.”, *Les dossiers du CERI Le Sahel dans la crise malienne*, 2013, vol. VII, n°1.

du consensus et de l'évidement idéologique des partis, allant fonctionner à la manière de secteurs, où priment parenté et clientèles électorales.

Liés à l'absence d'une quelconque prise sur les politiques économiques et sociales qui sont définies par ailleurs, les partis servent à accéder au pouvoir et à bénéficier de la rente que cela suscite. Il devrait être entendu que la philosophie ou la pensée politique occidentale ont placé « hors-champ » certaines revendications, événements historiques, traditions de pensée sur un ton péremptoire, les ont appelés, selon les cas, « populistes », « communautaristes », « terroristes » ou « confessionnels », et tout cela souvent à coup d'introduction de la morale dans le discours.

Mais bien que dure la violence, des changements, des avancées semblent encore possibles dans ce que disent les partis. Ceci se fait dans la foulée d'une dépolitisation aigüe de nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations. La réaction à ces nouveaux intérêts passe par la définition et la mesure d'indicateurs intégrant ces dimensions jusqu'à présent considérées comme extra-économiques pour suivre et évaluer les stratégies de développement¹⁰⁸.

Cet apport s'avère d'autant plus essentiel que dans les pays les plus pauvres, où les établissements-pilotes de la société civile sont peu développés, les enquêtes comme celles dont j'analyserai les résultats sont, avec les élections, le seul moyen pour les couches défavorisées (« hommes sans voix ») de se faire entendre des autorités. En dépit de l'importance émise aujourd'hui pour la notion de « bonne gouvernance », et l'unanimité sur certains objectifs et principes de cette notion, la manière dont elle est définie reste floue.

Il arrive par exemple de se focaliser sur la « gouvernance économique », comme on peut se limiter à la « gouvernance politique », sachant que les deux sont étroitement liées. La notion étant de grande envergure et les différentes dimensions imbriquées, il est d'autant plus difficile de rechercher un consensus sur les moyens à privilégier et en particulier sur les critères-clefs qu'il faut accentuer pour atteindre l'objectif de « bonne gouvernance ». La gouvernance est une logique objective qui comprend les mécanismes, les processus, les relations et les entités complexes grâce auxquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends.

La gouvernance inclut l'Etat, mais transcende celui-ci en englobant le secteur privé et la vie publique. Elle comprend six composantes que l'on peut classer en trois groupes :

1. La procédure par laquelle les gouvernements sont choisis, suivis et remplacés :
 - « voix et responsabilité » : droit à la parole et obligation de rendre des comptes
 - continuité politique et absence de violence
2. La qualité du gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre, avec le moyen efficace, des politiques adéquates :
 - le caractère crédible et efficace du gouvernement
 - l'adéquation de la réglementation économique/politique (gouvernance économique)

¹⁰⁸ *Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté. Le point de vue de la population de Bamako. Enquêtes 1-2-3. Premiers résultats*, Bamako : Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2005.

3. Le respect par les citoyens et l'Etat des institutions qui régissent leurs interactions réciproques :
 - Etat de droit
 - Surveillance de la corruption

Pris globalement, un peu plus de la moitié des Bamakois (56%) font confiance à l'administration (en général) dans l'accomplissement de ses fonctions. En outre, la proportion de non satisfaits est quasiment constante, quels que soient les attributs socio-économiques considérés : hommes ou femmes, jeunes ou vieux, éduqués ou non, natifs ou migrants, riches ou en situation de manque, fonctionnaires ou chômeurs partagent la même opinion. 90% ont la conviction que l'administration souffre de corruption, 80% dénoncent sa politisation et près de 80% l'absentéisme des fonctionnaires.

2) *La nature libérale de la paix internationale, la source du problème ?*

L'Organisation des Nations-Unies (ONU) exécute des « missions de maintien de la paix » (OMP) comme appareil de gestion de crises. A l'heure actuelle, l'Organisation est engagée dans 13 missions actives dans le monde dont sept ont pour cadre l'Afrique. La totalité de ses règles se trouvent dans le Chapitre 1 de la Charte des Nations Unies. Le deuxième article, alinéa 1 de la Charte insiste sur le fait que : « L'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres ».

Dans ce contexte de la sécurité collective, les Etats acceptent de respecter certaines normes et disciplines pour maintenir la stabilité. Tandis que le grand public identifie l'opération de paix aux Casques bleus, il y a peu d'accord entre les analystes, les gouvernements et les organismes internationaux au sujet de ce que sont les opérations de paix et les différences entre les termes comme « maintien de la paix », « rétablissement de la paix » et « consolidation de la paix ». Il faut reconnaître que la Charte des Nations Unies ne contient aucune définition de ces différents termes.

Les origines des opérations de paix sont aussi anciennes que la crise de Suez de 1956 ; la mission-même de ces opérations onusiennes est de s'interposer, non seulement pour séparer les combattants antagonistes mais aussi pour faire cesser le feu ou encore de protéger les civils innocents des tirs et exactions de l'une ou l'autre des parties adverses. Ces activités se déploient sur assise d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies qui en détaille les responsabilités, qui varient selon la situation et la nature du conflit.

Une fois la Guerre Froide terminée, un virage important s'est marqué dans la conduite par les pays de leurs relations internationales. Au mois de juin 1992, le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali mène ensuite au travers du Conseil de sécurité son rapport « Agenda pour la paix ». En premier lieu, les opérations de paix ne se limitent plus à la mission de maintien de la paix. Le Rapport identifie le maintien de la paix comme étant l'une des cinq activités en faveur de la paix et de la sécurité menées par l'ONU, à savoir la prévention des conflits, le rétablissement de la paix (*peacemaking*), le maintien de la paix, l'application de la paix (*peace enforcement*), la construction de la paix (*peace building*).

Les opérations de maintien de la paix peuvent avoir lieu sous trois formes : les opérations effectuées directement par l'ONU, les opérations autorisées par l'ONU mais sous-traitées à un grand organisme international militaire ou civil tel que l'OTAN, l'Union Européenne ou l'UA,

et les opérations se déroulant pleinement en dehors des cadres de l'ONU¹⁰⁹. Au cours des trois dernières décennies, les géographes anglophones ont un peu investi dans les *war/peace studies* où l'utilité des facteurs géographiques fait sens, notamment autour des travaux de quelques géographes israéliens, néerlandais, britanniques et américains¹¹⁰.

Bien que nous n'ayons pas vu l'holocauste nucléaire que de nombreuses personnes à la fin du siècle dernier croyaient comme le résultat logique de décennies de Guerre Froide, il y a actuellement des conflits régionaux au sein de plus de pays que ceux qui étaient impliqués dans l'une ou l'autre des grandes guerres du vingtième siècle. Beaucoup de pays ont des ressources consacrées au domaine militaire qui excèdent ceux pour la santé ou l'éducation. L'ONU estime que 70,8 millions de personnes sont actuellement déplacées de force de leur maison, 84% d'entre elles venues de pays en développement, et que le rapatriement des personnes déplacées est en ralentissement¹¹¹.

Les retours n'ont pas suivi le taux de nouveaux déplacements mais selon des statistiques gouvernementales, 25 pays ont admis 92400 réfugiés pour une réinstallation durant l'année 2018, avec ou sans l'assistance du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Le Mali fait partie des 20 pays considérés comme sources majeures de réfugiés. Durant l'année 1992, le Mali a quitté le monopartisme pour la démocratie multipartite. En dépit d'un accord de paix signé en juin 2015 et la présence des forces de maintien de la paix de l'ONU ainsi que des troupes françaises, la mise en œuvre de l'accord de paix a fait face à un certain nombre de difficultés, et les groupes extrémistes non-signataires sont toujours actifs dans le Nord-Mali et le Centre-Mali¹¹².

Sauf pendant la crise de 2012, le gouvernement démocratique du pays a significativement réduit la misère et amélioré la qualité de vie pour de nombreux Maliens. Le Mali demeure confronté aux défis actuels qui ne cessent de se poser à la sécurité. Les forces antiterrorisme françaises et l'opération de maintien de la paix MINUSMA (Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) travaillent depuis 2013 pour aider à restaurer et préserver l'intégrité territoriale du Mali.

L'accord octroie une opportunité historique pour le Mali de regagner le chemin vers la stabilité et la prospérité. De plus, le Mali est un des pays sur lesquels les priorités et initiatives des Etats-Unis en matière d'aide se concentrent, celles-ci incluant mais ne se limitant pas à : Women, Peace and Security (WPS), le Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership (TSCTP), la Security Governance Initiative (SGI), Global Climate Change (GCC), Feed the Future (FTF), Resilience, la President's Malaria Initiative (PMI), le President's Emergency Plan For Aids Relief (PEPFAR), le Global Health Security Agenda (GHSa) et Ending Preventable Child and Maternal Death (EPCMD).

¹⁰⁹ SANGUIN André-Louis, « Les opérations de maintien de la paix des Nations-Unies, une géographie politique appliquée », *L'Espace Politique*, 2014, vol. XXIII, n°2.

¹¹⁰ KOBAYASHI Audrey, *Geographies of Peace and Armed Conflict*, London: Routledge, 2012, p. 71.

¹¹¹ *Global trends. Forced displacement in 2018*. Geneva: United Nations High Commissioner for Refugees, 2019, p. 2.

¹¹² *U.S. Relations With Mali. Bilateral relations fact sheet*. Washington: U.S. Department of State, 6 septembre 2018.

Les ententes portant sur l'établissement d'un ajustement structurel signé entre le FMI (Fond Monétaire International) / Banque Mondiale et le Mali depuis 1992 encouragent les placements extérieurs. Le Mali est également un des 15 pays membres de l'ECOWAS (Economic Community of West African States) ; un pays membre du CILSS (Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) ; et fait partie du Groupe des Cinq (G5) Sahel. A l'heure actuelle, la défense du droit du peuple malien à disposer de lui-même implique la limitation de sa liberté de choix à un type de régime politique, la démocratie progressiste et laïque, dont les commanditaires internationaux supposent qu'elle est le désir des Maliens et qu'elle est l'outil de leur autodétermination.

Les interrogations que cette autodétermination aborde, dès lors, sont très diverses : modes de gestion et régime collectifs, légitimité et responsabilité des acteurs et des institutions, participation au pouvoir, formulation des échelles de gouvernance... L'Afrique se doit aujourd'hui d'ouvrir un espace de redécouverte de sa gouvernance au travers d'un patient aller-retour entre d'une part ce qui se crée localement – souvent considéré comme le plus porteur de légitimité – et d'autre part les méthodes d'évaluation de l'expérience internationale en matière de gouvernance¹¹³.

L'objectif n'est pas d'explorer les modes « d'appropriation » d'un modèle extérieur, modes de superficialité de la prise que les acteurs de la société africaine ne peuvent avoir, mais bien d'explorer les vues sur les questions des possibilités de projet de gouvernance bien africain. Ce Mali est un concentré, un récapitulatif de l'histoire de la gouvernance dans la région. Il a élaboré des instruments et mécanismes pour régler les crises et les conflits internes et externes¹¹⁴. Le caractère nécessaire de l'autorité est culturel, il est profondément et anciennement ancré dans l'humeur de cette partie de l'Afrique.

Quand le Mali avait des propositions et était responsable de son propre destin, il a réglé de manière autonome la question de la gouvernance, ce qui lui a valu une histoire continue, centenaire de nombreuses fois. De fait, l'histoire du Mali remonte à l'Empire du Ghana (III^{ème} siècle PCN) et s'enrichit avec l'Empire du Mali du XI au XV^{ème} siècle. Aujourd'hui, plus de huit ans de turbulences ont imposé des coûts élevés aux Maliens, endommageant des vies et détruisant l'économie déjà fragile du pays.

La carence sociale et économique du nord a été suivie par une lutte civile parce que le peuple du nord a senti que ses problèmes étaient dus à la centralisation de la gouvernance. Pour ce qui est du développement, l'Union Européenne s'est engagée à soutenir le Mali dans les quatre secteurs privilégiés suivants : (i) la construction de la paix et la réforme de l'Etat, (ii) l'aménagement rural et la sécurité alimentaire, (iii) l'éducation, (iv) et l'infrastructure. L'UE est également en train de travailler pour encourager les investissements privés au Mali visant la croissance et l'emploi sous l'auspice du Plan d'Investissement Externe de l'UE¹¹⁵.

¹¹³ SAUQUET Michel, SY Ousmane, et alii. *Introduction : la « gouvernance » mot-valise ? Réflexions préliminaires sur un titre de colloque*. Actes de colloque, Bamako : Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), 2007, p. 10.

¹¹⁴ SANANKOUA Bintou. *Gouvernance, légitimité et légalité au Mali*. Actes de colloque, Bamako : Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), 2007, p. 39.

¹¹⁵ *The European Union mobilises an extra €50 million for structural reforms in Mali*. Bruxelles: Commission Européenne, 6 décembre 2018.

Les concepts et les institutions développés en Europe et en Amérique du nord, qui en sont venus à dominer les ordres et les attentes globaux, font de moins en moins autorité, les centres non-occidentaux au pouvoir montent. Un exemple remarquable est le *World Development Report 2011 : Conflict, Security, and Development*, où la Banque Mondiale a reconnu que dans ces tronçons du « Sud » global, dans lesquels les institutions de l'Etat sont faibles et une grande partie de la population vit selon des croyances et pratiques sociopolitiques locales, il faudrait exiger que les acteurs internationaux s'éloignent de processus unilinéaires de transfert institutionnel du « Nord » et adoptent plutôt des approches flexibles « best fit » qui s'appuient sur « des combinaisons du secteur privé, public, confessionnel, traditionnel et des structures communautaires en matière de services »¹¹⁶.

L'approche hybride a été produite pour désinstaller la logique linéaire libérale du *peacebuilding*, étatiste, « eurocentrée », et situe la paix aussi bien dans l'agencement du local que dans les constitutions hybrides d'institutions libérales et « non-libérales » et des valeurs résultant de ces rencontres. Dans un Mali avec un palmarès de violence et de méfiance, les attentes sont soit trop modestes, ou trop hautes, ce qui fait que les moments charnière produisent des exigences de changement rapide.

Présentement, il est difficile d'envisager une résolution de la crise dans un avenir proche, la présence internationale étant prolongée. Ainsi, Michael Barnett et Christoph Zürcher soutiennent que malgré une propension certaine à diminuer la violence, les stratégies de règlement des différends ont tendance à renforcer les dynamiques politiques et sociales ayant précipité la crise¹¹⁷. Il s'ensuit que les élites institutionnelles et leurs opposants s'adaptent et se transforment face à cette présence.

De ce fait, l'objectif de ce mémoire est de répondre à la question suivante : quelles sont les effets de l'intervention et de la présence militaires internationales sur les possibilités politiques pour assurer la paix au Mali depuis 2013 ? J'ai aussi été amené à me demander quelles étaient les racines et les divers enjeux qui nourrissent la crise. En fait, des lacunes dans ce domaine risquent de ne pas permettre l'analyse des interventions pour le règlement du conflit. Le maintien de la crise fait en sorte que la littérature sur le sujet consiste en des analyses qui sont fréquemment restreintes en abordant soit un sujet précis, une période restreinte, ou les deux sans les saisir un par un.

La présente étude contribue à dresser un portrait global du conflit malien, ce qui permet d'un côté de mieux saisir la complexité des dynamiques de la crise et d'un autre côté, de comprendre l'emprise des interventions internationales sur les transformations qu'elles apportent sur les nuances conflictuelles. Ce travail de master tente de prouver que la présence internationale dans le conflit malien influence les possibilités politiques pour la paix. Cette multiplication de

¹¹⁶ *World Bank Development Report 2011: Conflict, Security, and Development*. Washington, DC: World Bank, 2011.

¹¹⁷ BARNETT Michael, ZÜRCHER Christoph, *The Peacebuilder's Contract: How External Statebuilding Reinforces Weak Statehood*. In PARIS, Roland et SISK, Timothy D. *The Dilemmas of Statebuilding: Confronting the Contradictions of Postwar Peace operations*. London: Routledge, 2009, p. 40.

volontés pour le futur politique du pays a complexifié les négociations pour un retour à la paix, outre la négligence des désirs de transformation des populations du nord du pays.

Toutes ces dernières décennies, plusieurs visions de la gestion territoriale ont nourri les volontés des gouvernements qui se sont succédé, des groupes d'opposition et des élites du nord du pays. Depuis sa mise sur pied, le pays a été le théâtre de troubles politiques entre le pouvoir central et les différentes élites du nord, la répartition des pouvoirs et la gestion du territoire sont visés essentiellement par les dissensions. Ces membres du corps politique et leurs actions ont pour ambitions des intérêts personnels, à l'opposé d'une conception idéaliste où le politicien est le mandataire de la volonté populaire¹¹⁸.

B – L'implication des Etats-Unis et de l'Union Européenne dans l'organisation des élections jusqu'en 2013

1) La condamnation du coup d'Etat de 2012 par les Etats-Unis

Certains porte-paroles, comme Victoria Nuland, du Département d'Etat américain, disaient vouloir voir le gouvernement élu restitué aussi vite que possible. Il s'était révélé depuis longtemps à Bamako que les élus proches du Président destitué Amadou Toumani Touré faisaient fortune grâce au trafic de cocaïne à travers le Sahara ; les câbles diplomatiques divulgués parlent de « l'implication du gouvernement dans la vente au détail rampante de drogue et d'armes dans le Mali septentrional »¹¹⁹.

Pendant ce temps-là, les toiles du népotisme et des pots-de-vin laissaient de nombreux Maliens exprimer leur scepticisme à propos de l'establishment politique du pays même si l'Ouest le percevait comme une maison éclairée dans une région troublée. Cela a, en bref, pris une dimension mondiale. Le capitaine Amadou Haya Sanogo, impliqué au premier chef dans le coup d'Etat au Mali, avait la confiance de toutes les forces armées et forces de sécurité. Le 11 décembre 2012, les Nations Unies, les Etats-Unis, l'Europe et l'Afrique de l'Ouest ont dénoncé à l'unanimité l'ingérence des militaires dans la vie politique au Mali, quelques heures après l'arrestation et la démission contrainte du Premier ministre Cheick Modibo Diarra.

Le 27 août 2012, dans un Communiqué qui félicitait le Mali pour la formation du gouvernement d'union nationale, l'ambassade des Etats-Unis au Mali exprimait cette exigence : « nous renouvelons nos appels pour que le CNRDRE [Comité National pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat] se retire de la vie politique et nous demeurons très sceptiques sur l'intérêt de garder quelque rôle que ce soit pour le Capitaine Sanogo dans les institutions politiques du pays ».

¹¹⁸ COMPAGNON Daniel, The model of the political entrepreneur. In BACH, Daniel C. et GAZIBO, Mamoudou. *Neopatrimonialism in Africa and Beyond*. London: Routledge, 2012, p. 56.

¹¹⁹ CAVENDISH Julius, « Mali's Coup Leader: Interview with an Improbable Strongman » Time, 28 mars 2012.

Les événements déchainés par le coup d'Etat militaire en mars 2012 n'ont pas seulement secoué les regards extérieurs sur le Mali, ils ont aussi profondément affecté la manière dont les Maliens eux-mêmes se sont fait une idée de leur Etat, système politique et identité nationale. Hormis l'île Maurice, l'*Economist Intelligence Unit's 2011 Democracy Index* classe le peu de soi-disant pays démocratiques africains, incluant le Cap Vert, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Mali (avant que le coup d'Etat militaire de 2012 n'ait lieu), le Lesotho, la Namibie, la Zambie, le Bénin, le Ghana, le Malawi, la Tanzanie, la Tunisie, le Sénégal, l'Ouganda, le Libéria, le Mozambique, le Kenya, la Sierra Leone, la Mauritanie, le Niger, le Burundi et l'Egypte, en tant que démocraties avec des lacunes pour leur score démocratique se rangeant entre 8 et 3,95¹²⁰.

2) La question du financement des élections

Que l'UE s'intéressait déjà à cet aspect transparaît entre autres de l'approbation en mars 2011 de l'engagement « Stratégie européenne pour la Sécurité et le Développement du Sahel ». Cette stratégie avait pour objets principaux le Mali, la Mauritanie et le Niger. La pensée stratégique concernait autant l'architecture institutionnelle, les méthodes de travail que les fonds. Il y a une absence de conditions juridiques concernant les financements et dépenses de campagne. Les moyens d'information officiels ont garanti un espace gratuit et égal aux candidats en respectant les clauses du Comité National d'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME)¹²¹.

Néanmoins, faute de moyens financiers, la couverture des médias privés, notamment des radios, a favorisé la communication et la publicité payantes par rapport à l'information. La population civile, en utilisant les représentants des candidats et des observateurs nationaux, a été très impliquée dans cet important processus et a beaucoup contribué à sa transparence et sa crédibilité. Des creux juridiques sont à pallier, comme par exemple les dépenses de campagne ou les précisions sur la procédure relative au recensement général des votes par la Cour constitutionnelle.

Conformément à la loi, le décret présidentiel du 27 mai 2013 a porté convocation du collège électoral, procédant à une fixation des dates d'ouverture et de clôture de la campagne électorale en raison de l'élection du Président de la République¹²². Il est prohibé que les dons et legs soient diffusés par des sociétés commerciales, industrielles et de services. Il n'existe pas de mécanisme de droit de regard effectif en dehors du rapport annuel à soumettre à la Section des comptes de la Cour suprême.

La réserve d'avoir participé aux dernières élections générales législatives ou communales risque de restreindre gravement les nouveaux partis. D'autres dispositions sont imposées par la Loi électorale circonscrivant encore une fois le droit à se porter candidat : l'obtention de

¹²⁰ Chaque indicateur varie de 1 à 10, plus le score est haut, plus le niveau de démocratie est bon. Se fondant sur cet instrument et selon l'*Economic Intelligence Unit*, n'importe quel pays qui rentre entièrement dans ces classes [{10, 8}, {8, 3,95}, et {3,95, 1}] est considéré comme une pleine démocratie, une démocratie avec des lacunes, ou un régime autoritaire, selon la classe.

¹²¹ *Mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Mali : Rapport final – Election présidentielle 2013*. Bamako : Union Européenne, 2013.

¹²² Le décret n° 2006-568/P-RM du 29.12.06 fixant les modalités du soutien aux candidats à l'élection du Président de la République est également d'application.

commandites pour chaque candidature¹²³, *condition sine qua non* de l'article 147 de la Loi électorale et la garantie de dix millions de francs CFA¹²⁴. Les commandites ne respectaient pas la Constitution, car elles limitent la valeur constitutionnelle de la liberté de candidature.

Faute de plafond pour les dépenses de campagne, le déséquilibre s'est accentué entre les prétendants en termes d'accès aux médias privés, de mobilisation des militants, mais aussi de visites de régions et d'organisation de rassemblements¹²⁵. Uniquement les partis et candidats exploitant des moyens financiers conséquents ont pu parcourir tout le pays ; les déplacements en territoire septentrional ont été limités en raison des frais logistiques, et seuls trois candidats, Ibrahim Boubacar Keïta, Dramane Dembélé, et Soumaïla Cissé, ont pu aller à Kidal en jet privé.

3) *Une normalisation des relations entre le Mali et la communauté internationale*

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a condamné les violences, incluant les supplices sommaires et extrajudiciaires, la violence sexuelle et basée sur le genre, et les autres transgressions des droits humains commises par les rebelles dans le Mali septentrional depuis juin 2012. Plus que jamais, le nombre de morts du terrorisme enregistrés dans le pays atteignait des records en 2015, ce qui fait que les stratégies pour contrer et prévenir l'extrémisme déchaîné au Mali sont maintenant au sommet des agendas des gouvernements et des donateurs ; ces stratégies sont de plus en plus incluses dans les stratégies d'aide et font leur bonhomme de chemin dans le portefeuille de la société civile à travers les fonds versés par les donateurs.

C – Conclusion du deuxième chapitre

Comme les conflits prolongés et chroniques nourrissent une normalisation croissante et de long-terme d'une culture de la violence, la paix au Mali incarne un nouveau mode. Il est essentiel de ne pas étendre ce modèle à l'avenir. Cela doit se faire sans ingérence, qui a longtemps été considérée comme un grand principe de l'ordre international. Cependant, les notions occidentales et termes tels que « la communauté internationale » et la « paix » sont maintenant contestés¹²⁶.

Bien qu'elle soit un acteur non-étatique, la Banque Mondiale aborde la stabilisation juridique de cet espace économique qu'est l'Afrique occidentale. En se basant sur l'approche de Gilles Holder, on voit l'imaginaire étatique comme signifiant d'abord et avant tout une demande de normes, autrement dit de règles du jeu social, économique et politique claires, capables de

¹²³ Un/une parlementaire ne peut soutenir qu'un seul candidat ; le dossier de déclaration doit mentionner la signature légalisée d'au moins dix députés à l'Assemblée nationale ou de cinq conseillers municipaux dans chaque région et le district de Bamako.

¹²⁴ Cette somme est élevée dans un pays avec un PIB par habitant de 824 \$ (Banque Mondiale, 2017)

¹²⁵ Les soutiens déterminent également le recrutement et le déploiement des délégués des prétendants pour suivre les opérations de vote.

¹²⁶ ETHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 56.

sécuriser la totalité de la société malienne¹²⁷. C'est dans ce contexte que la philosophie ou la pensée politique occidentale ont placé « hors-champ » certaines revendications, événements historiques, traditions de pensée sur un ton péremptoire, les ont appelés, selon les cas, « populistes », « communautaristes », « terroristes » ou « confessionnels », et tout cela souvent à coup d'introduction de la morale dans le discours.

Et ceci se fait dans la foulée d'une dépolitisation aigüe de nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations. Cependant, en dépit de l'importance émise aujourd'hui pour la notion de « bonne gouvernance », et l'unanimité sur certains objectifs et principes de cette notion, la manière dont elle est définie reste floue. Donc la notion étant de grande envergure et les différentes dimensions imbriquées, il est d'autant plus difficile de rechercher un consensus sur les moyens à privilégier et en particulier sur les critères-clefs qu'il faut accentuer pour atteindre l'objectif de « bonne gouvernance ».

L'UE s'est engagée à soutenir le Mali dans les quatre secteurs privilégiés suivants : (i) la construction de la paix et la réforme de l'Etat, (ii) l'aménagement rural et la sécurité alimentaire, (iii) l'éducation, et (iv) l'infrastructure. Et ceci s'explique par le fait qu'il est difficile d'envisager une résolution de la crise dans un avenir proche, la présence internationale étant prolongée. Ainsi, Il s'ensuit que les élites institutionnelles et leurs opposants s'adaptent et se transforment face à cette présence. Par exemple au nord du Mali, le pays a été le théâtre de troubles politiques entre le pouvoir central et les différentes élites du nord, la répartition des pouvoirs et la gestion du territoire sont visés essentiellement par les dissensions.

Conclusion générale

Il a été montré dans cette étude que la problématique des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali a fait débat sur la scène internationale pendant plus de sept ans. Ainsi, je me suis penché sur les questions de sécurité internes au sens large, et sur les tensions régionales. Elles ont été la source de dépenses de sécurité concomitantes à des réductions drastiques des dépenses publiques dans d'autres secteurs. Comme il a été expliqué ci-dessus, les Touareg du Mali sont loin d'avoir une vision partagée de ce que fut et surtout de ce qu'est aujourd'hui la façon dont ils sont traités par l'Etat malien dominé à Bamako par leurs compatriotes issus des communautés du Sud et du Centre.

A cet égard, l'aspect idéologique de la position française a été souligné : la France considère qu'il y a aujourd'hui d'un côté un Etat central sudiste oppressif à l'égard de Touareg et d'Arabes, gangréné par la corruption, impliqué dans le trafic de drogue et complice de l'insertion d'AQMI au Nord ; et de l'autre un MNLA qui serait représentatif de toutes les collectivités touareg, dont il porterait les légitimes revendications et qui serait vierge de toute implication dans la corruption, les trafics et l'implantation de groupes djihadistes armés.

Les souhaits étatiques français furent le fruit de la coalition d'acteurs sortie vainqueur de la discussion interne. Comme nous l'avons vu, des conflits entre des réseaux de passeurs en concurrence ont proliféré de manière concordante, alimentant aussi bien les tensions

¹²⁷ HOLDER Gilles, « 'Mon pays S.A' : un certain retour sur la démocratie exemplaire au Mali et sa déraison islamique », *Les dossiers du CERI Le Sahel dans la crise malienne*, 2013, vol. VII, n°1.

intracommunautaires qu'intercommunautaires. La fonction de la France est également affectée par la fonction d'alliés étrangers informels et d'un statut institutionnel qui se détache comme la caractéristique fondamentale des années précédant le conflit majeur dans le nord.

A l'issue de cette étude, avec le recul désormais possible, il peut apparaître que l'Etat malien a exacerbé les rivalités en opérant une politique qui sélectionnait des favoris, les récompensait avec des revenus illicites et ne faisait absolument rien pour contrôler les réclamations des perdants, qui se sentaient exclus des circuits locaux du pouvoir. Le souhait étatique de regarder le soutien à AQMI seulement comme le résultat de son poids militaire et financier illicite, prévaut sur le salafisme proposé, par exemple, par Ansar Dine, qui soutient que les Touaregs et le Mali peuvent être réunis et nettoyés de la corruption ainsi que du vice seulement sur la base d'une philosophie si radicale.

Même si on porte attention à la volonté initiale de la France, les élites touareg ifoghas et imghad poursuivent la justification de leurs positionnements et la délégitimation de ceux de leurs concurrents pour dominer l'arène politique de la région de Kidal¹²⁸. Selon Ahmed Baba, depuis la création du MNLA, le Colonel-Major Al Haji Ag Gamou, inspecteur général des armées et services maliens, a tenté de manipuler la tribu des Imghad pour le bénéfice de ses intérêts personnels et de ceux du Mali.

Cette manipulation étatique constitue, plus que jamais, un enjeu politique et médiatique extraordinaire. Cette analyse se veut aussi objective qu'il est possible de l'être dans une spécialité relevant des sciences humaines dont la nature-même sous-tend la subjectivité. Ceci se reflète dans un développement descriptif, dans le second chapitre, de la vision occidentale et libérale de la paix partagée par les protagonistes des missions de pacification au Mali. Une ligne tracée par l'ONU est maintenant contestée.

Une autre facette du Mali nous a ouvert les yeux sur un pays musulman profondément travaillé par un refus du politique ancré sur un malaise social et sociétal pointé par toutes les statistiques de notre début de siècle. En cette année 2020, l'Organisation des Nations-Unies entamera sa huitième année sur le terrain avec la MINUSMA, qui n'est qu'une des treize opérations de paix en cours à son initiative, et une des sept qui ont lieu en Afrique. S'il faut encore gagner la paix, le plus grand défi sera sans doute de mettre un terme à la complaisance de Bamako accordée aux contrebandiers et à ceux qui facilitent le trafic de drogues et d'armes, phénomène sur lesquels les puissances et entités occidentales ne se penchent pas significativement.

¹²⁸ BABA Ahmed, *op. cit.*

Bibliographie

Monographies et chapitres de monographies

- BARNETT Michael, ZÜRCHER Christoph, *The Peacebuilder's Contract: How External Statebuilding Reinforces Weak Statehood*. In PARIS, Roland et SISK, Timothy D. *The Dilemmas of Statebuilding: Confronting the Contradictions of Postwar Peace operations*. London: Routledge, 2009, 366 pages.
- BASTIAN Dawn E., MYERS Robert A., *Mali World Biographical Series ; Vol. 207*, Oxford : Clio Press, 1998, 680 pages.
- BLOOMFIELD David, CALLAGHAN Noreen, et alii. *Reconciliation after Violent Conflict*, Stockholm : Bulls Tryckeri AB Halmstad, 177 pages.
- BRUNET-JAILLY Joseph, CHARMES Jacques, KONATE Doulaye, *Le Mali contemporain*, Tombouctou : Editions Tombouctou, 2014, 670 pages.
- BRYDEN Alan, CHAPPUIS Fairlie, *Gouvernance du secteur de la Sécurité*, London : Ubiquity Press, 2015, 198 pages.
- COMPAGNON Daniel, *The model of the political entrepreneur*. In BACH, Daniel C. et GAZIBO, Mamoudou. *Neopatrimonialism in Africa and Beyond*. London: Routledge, 2012, 272 pages.
- ETHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 56.
- GONIN Patrick, KOTLOK Nathalie, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *La tragédie malienne*, Paris : Editions Vendémaire, 2013, 343 pages.
- KLEIS Jörg, *African Regional Community Courts and their Contribution to Continental Integration*, Baden-Baden : Nomos, 2016, 391 pages.
- KOBAYASHI Audrey, *Geographies of Peace and Armed Conflict*, London: Routledge, 2012, 248 pages.
- LANSFORD Tom, *Political Handbook of the World 2015*, Thousand Oaks : CQ Press, 2015, 1888 pages.
- MOUCHE Ibrahim, KALE EWUSI Samuel, *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : Entre corruption politique et défis sécuritaires*, Addis Abéba : Université des Nations unies pour la paix (UPEACE), 2015, 370 pages.
- OCDE (2018), *Débattre des enjeux : les nouvelles approches face aux défis économiques*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris
- PABANEL Jean-Pierre, *Les coups d'Etat militaires en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan, 1984, 189 pages.
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *Une guerre perdue*, Paris : JCLattès, 2020, 313 pages.
- PHARO P., *Le civisme ordinaire*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1985, 236 pages.
- RICHMOND Oliver P., *The Transformation of Peace*, St. Andrews : Palgrave Macmillan, 2005, 286 pages.
- SIMPSON Emile, *War from the Ground Up. Twenty First Century Combat as Politics*, London: Hurst, 2013, 256 pages.
- WALTHER Olivier. *Mapping the Sahelian space*. In VILLALON, Leonardo. *The Oxford Handbook of the African Sahel*. Oxford: Oxford University Press, à venir en 2020.
- WILLIAMS Paul D., *War and Conflict in Africa*, Cambridge : Polity Press, 2016,

400 pages.

- WING Susanna, *Constructing Democracy in Transitioning Societies of Africa: Constitutionalism and Deliberation in Mali*, New York: Palgrave Macmillan, 2008, 245 pages.

Articles scientifiques

- BOILLEY Pierre, “Nord- Mali : les frontières coloniales de l’Azawad”, *Revue Canadienne des Etudes africaines*, 2019, vol. LIII, n°3, pp. 469-484.
- CHARBONNEAU Bruno, “Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism”, *Journal of Contemporary African Studies*, 2017, vol. LVII, n°1, pp. 415-431.
- ESQUITH Stephen, “The political responsibility of bystanders: the case of Mali”, *Journal of Global Ethics*, 2013, vol. IX, n°3, pp. 377-387.
- HAGBERG Sten, KÖRLING Gabriella, “Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate following the *Coup d’Etat* on 22 March 2012“, *Africa Spectrum*, 2012, vol. XLVII, n°2/3, pp. 111-125.
- HARMON Stephen, “Securitization initiatives in the Sahara-Sahel Region in the Twenty-first Century”, *African Security*, 2015, vol. VIII, n°4, pp. 227-248.
- HEISBOURG François, “A Surprising Little War: First Lessons of Mali”, *Survival: Global Politics and Strategy*, 2013, vol. LV, n°2, pp. 7-18.
- HOFMANN David, « Quantifying and qualifying charisma: a theoretical framework for measuring the presence of charismatic authority in terrorist groups », *Studies in Conflict and Terrorism*, 2015, vol. XXXVIII, n°9, pp. 710-733.
- HOLDER Gilles, “‘Mon pays S.A’ : un certain retour sur la démocratie exemplaire au Mali et sa déraison islamique.”, *Les dossiers du CERI Le Sahel dans la crise malienne*, 2013, vol. VII, n°1.
- IKENBERRY John, « The end of liberal international order? », *International Affairs*, 2018, vol. XCIV, n°1, pp. 7-23.
- PERRIN Delphine, “Tuaregs and Citizenship: ‘The Last Camp of Nomadism’”, *Middle East Law and Governance*, 2014, vol. VI, n°3, pp. 296-326.
- PIIPARINEN Touko, “Responsibility to protect”, the coming of age of sovereignty-building”, *Civil Wars*, 2013, vol. XV, n°3, pp. 380-405.
- SANGUIN André-Louis, « Les opérations de maintien de la paix des Nations-Unies, une géographie politique appliquée », *L’Espace Politique*, 2014, vol. XXIII, n°2.
- SHURKIN Michael, “What it means to be expeditionary: a look at the French Army in Africa”, *Joint Force Quarterly*, 2016, vol. LXXXII, n°3, pp. 76-85.
- TURSE Nick, “U.S. Foreign Policy and Africa during the Obama Era”, *Africa Update*, 2012, vol. XIX, n°4, p. 5.
- VAN VLIET Martin, “The Challenges of Retaking Northern Mali”, *Combating Terrorism Center Sentinel*, 2012, vol. V, n°11-12, pp. 1-4.

Articles non-scientifiques

- BABA Ahmed, « Mali : pourquoi une nouvelle rébellion touarègue est sur le point d’éclater », *Jeune Afrique*, 28 octobre 2011.

- BABA Ahmed, « Nord du Mali : de l'irrédentisme touareg à la guerre tribale ? », *Jeune Afrique*, 16 février 2015.
- BELSOEUR Camille, « Le Bilan de la France au Mali n'est guère reluisant », *Slate Fr*, 30 juillet 2018.
- BERGER Flore, « West Africa: Shifting strategies in the Sahel », *The Africa Report*, 30 septembre 2019.
- CAVENDISH Julius, « Mali's Coup Leader: Interview with an Improbable Strongman », *Time*, 28 mars 2012.
- CHÂTELOT Christophe, « Le Tchad appelé à la rescousse de l'armée française au Sahel », *Le Monde*, 13 novembre 2019.
- COOK Jennifer G., « Statesmen's Forum: His Excellency Ibrahim Boubacar Keita, President of the Republic of Mali », *Political Transcript Wire*, 08 août 2014, p.4.
- COULIBALY Souleyman, « L'armée française déploie ses drones armés au Sahel face aux jihadistes », *Info-Mali*, 20 décembre 2019.
- DIARRA Soumaila T., RESNECK Jacob, « French troops depart Mali, leaving joy, fears », *USA Today*, 21 mai 2013.
- ENGELHARDT Tom, « Who decided? How did the U.S. Military Get Into Africa », *Global Policy Forum*, 15 juillet 2012.
- FOMBA Brahim., « Révision constitutionnelle : les tares de l'avant-projet (première partie) / entre insuffisances et incohérences ! », *Mali Jet*, 9 mai 2019.
- *Journaliste*, « Mali politics : Ibrahim Boubacar Keita to rerun for presidency on July », *The Economist Intelligence Unit ViewsWire*, 12 juin 2018.
- HAYNIE Devon, « When women wear blue helmets », *Peace Operations Review*, 28 septembre 2016.
- MALAGARDIS Maria, « Mali : un pays toujours désintégré », *Libération*, 9 mai 2019.
- MERCHET Jean-Dominique, « Barkhane contournée ? », *l'Opinion*, 21 janvier 2016.
- RUTLAND Peter, « Nationalists or Islamists », *New York Times*, 15 janvier 2013.
- SANGARA Boukary, « Mali : comment l'insécurité s'est-elle transportée du nord au centre du pays ? », *Maliactu.net*, 27 juin 2016.
- AUTESSERRE Séverine, « The crisis of Peacekeeping: Why the UN Can't End Wars », *Foreign Affairs*, janvier/février 2019.
- SEARS Jonathan, « Mali faces a turning point as the country prepares for legislative poll », *The Conversation*, 23 septembre 2018.
- STEINMETZ Muriel, « A Bamako, la menace djihadiste s'infiltré dans le quotidien », *l'Humanité*, 23 décembre 2019.

Internet

- BRATTON Michael, HOUESSOU Richard. *La demande de démocratie augmente en Afrique*. Accra : Afrobaromètre, 2014, [://afrobarometer.org/fr/publications/pp11-la-demande-de-democratie-augmente-en-afrique-mais-la-plupart-des-dirigeants](http://afrobarometer.org/fr/publications/pp11-la-demande-de-democratie-augmente-en-afrique-mais-la-plupart-des-dirigeants)
- CARAYOL Rémi, *Mali. Le jeu trouble de l'Etat avec les milices*, Tessalit : Association TAMOUDRE, 9 août 2019, <http://www.tamoudre.org/geostrategie/mali-le-jeu-trouble-de-letat-avec-les-milices/>, consulté le 3 décembre 2019.

- *Chercheurs, Africapolis, dynamiques de l'urbanisation ouest-africaine, 1950-2020*. Paris : Université Paris-Diderot, ANR, Fondation Tides, SEDET, CNRS, AFD, 2010, http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis_Rapport.pdf, consulté le 12 avril 2020.
- *Chercheurs, Entre jihad et insécurité, quelle paix pour le Mali ?*, Aix-en-Provence : Association des Amis des Archives d'outre-mer, 27 août 2015, <https://colonialcorpus.hypotheses.org/2281>, consulté le 9 mai 2020.
- *Chercheurs, Mali SSR Background Note*, Genève : International Security Sector Advisory Team, 11 février 2019, <https://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Country-Profiles/Mali-SSR-Background-Note>, consulté le 2 décembre 2019.
- *Chercheurs, Military professionalism in Africa – A conversation with Emile Ouédraogo*, Washington : Africa Center for Strategic Studies, 9 septembre 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=EPZ9-eZu-Bk&feature=youtu.be>, consulté le 22 décembre 2019.
- *Chercheurs, UNDP Human Development Report Index 2019*, Bamako : UNDP, 10 décembre 2019, <http://www.hdr.undp.org/>
- MILLION Charles, *Opinion : Jihadists open a new front in West Africa*, Liechtenstein : Geopolitical Intelligence Services, 13 septembre 2019, <https://www.gisreportsonline.com/opinion-jihadists-open-a-new-front-in-west-africa,defense,2975.html>, consulté le 6 décembre 2019.
- SANOGO SALIF. *Entretien Président IBK sur la Révision Constitutionnelle*, Bamako : ORTM, 9 août 2017, https://www.youtube.com/watch?v=NxUy4ktNxkw&feature=emb_logo, consulté le 13 décembre 2019.
- POULIN Thomas. *Historique de l'opération MMINUSMA*. Montréal : Réseau de recherche sur les Opérations de Paix, 2016, <http://www.operationspaix.net/182-historique-minusma.html>, consulté le 2 mai 2020.
- POULTON Robin-Edward, YOUSSEF Ibrahim ag. *La paix de Tombouctou : gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix*. Genève : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, 1999, <http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/la-paix-de-tombouctou-gestion-democratique-developpement-et-construction-africaine-de-la-paix-fr-21.pdf>, consulté le 18/10/2019.
- ROUDABEH Kishi, *The Sahel and the Merger of Islamist Factions*, United States : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 22 février 2018, <https://www.acleddata.com/2018/02/22/10-hidden-conflicts-in-africa-9-the-sahel-and-the-merger-of-islamist-factions/>, consulté le 26 décembre 2019.

Working papers

- BOUKHARS Anouar, WEHREY Frederic, *Perilous Desert: Insecurity in the Sahara*, Washington: Carnegie Endowment for International Peace, 2013, 260 pages.
- *Chercheurs, Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, La Haye: Clingendael Institute, Rapport CRU, 2014, 65 pages.
- *Chercheurs, Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Bruxelles : International Crisis Group, Rapport Afrique n°261, 2018, 42 pages.

- *Chercheurs, Les indicateurs de sécurité et de développement au Centre du Mali*, Bamako : Stockholm International Peace Research Institute, 2019, 22 pages.
- *Chercheurs, Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur*, Bruxelles : International Crisis Group, Rapport Afrique n°201, 2013, 62 pages.
- *Chercheurs, S'associer à d'autres pour demander l'intervention du gouvernement*, Accra : Afrobaromètre, 2018, 2 pages.
- DE CONING Cedric, *Peace Operations in Africa: the Next Decade*, Oslo: Norwegian Institute of International Affairs, 2007, 18 pages.
- HATZIGEORGOPOULOS Myrto, *L'assistance militaire : quel rôle dans la prévention des conflits en Afrique?*, Bruxelles: Institut Royal Supérieur de Défense, 2016, 110 pages.
- HOMAN Kees, *Het conflict in Mali*, Houten: Armex, 2013, 48 pages.
- JONES-CASEY Kelsey, KAISER HUGHES Ailey, et alii, *Lesson 2: The Challenge of Decentralization in Mali*, Addis-Abeba: World Resources Institute, 2011, 5 pages.
- KANDEL Maya, *Les Etats-Unis, l'Afrique et la guerre au Mali*, Paris : Fondation Jean-Jaurès, 7 février 2013.
- MOLTES Anne, *Renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali*, Badalabougou Est : Institut Malien de Recherche Action pour la Paix, juin 2016, 98 pages.
- PEZARD Stephanie, SHURKIN Michael, *Achieving Peace in Northern Mali: Past Agreements, Local Conflicts and the Prospects for a Durable Settlement*, Santa Monica: RAND Corporation, 2015, 132 pages.
- PEZARD Stephanie, SHURKIN Michael, *Toward a Secure and Stable Mali: Approaches to Engaging Local Actors*, Santa Monica: RAND Corporation, 2013, 14 pages.
- SANANKOUA Bintou. *Gouvernance, légitimité et légalité au Mali*. Actes de colloque, Bamako : Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), 2007, 252 pages.
- SANGARÉ Boukary, TOBIE Aurélien. *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali*. Salna : SIPRI, 2019, p.40.
- SAUQUET Michel, SY Ousmane, et alii. *Introduction : la « gouvernance » motive-t-elle ? Réflexions préliminaires sur un titre de colloque*. Actes de colloque, Bamako : Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), 2007, 252 pages.
- SYLLA Abdoul Karim, *La situation au Nord-Mali est-elle réversible ? Comment le MNLA et Ansar Dine ont défait l'armée malienne ? Comment reconquérir le Nord-Mali*, Bamako : Société Malienne des Sciences Appliquées, décembre 2012, 97 pages.
- VAN DE WALLE Nicolas, *Foreign Aid in dangerous places: the donors and Mali's democracy*, Helsinki: UNU-WIDER, juillet 2012, 21 pages.

Documents officiels

- *Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger*, Bamako : Gouvernement de la République du Mali et Mouvements signataires à Alger de la Feuille de route du 24 juillet 2014, 15 mai 2015.
- *Améliorer les résultats de la protection pour réduire les risques des populations dans le cadre des crises humanitaires*, Bruxelles : Commission européenne, avril 2017.
- *Barkhane : 20 000h de vol pour le drone Reaper dans la bande sahélo-saharienne*, Paris : Ministère des armées, 30 mars 2018.

- *COI Focus MALI Situation sécuritaire*, Bruxelles : Commissariat général aux réfugiés et apatrides, 26 juillet 2019.
- *Déclarations officielles de politique étrangère – Mali – Somalie – Russie – Entretien du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, avec « Le Grand Jury RTL – LCI – Le Figaro » - Extraits*, Paris : Ministère des Affaires étrangères et européennes, 13 janvier 2013.
- *Doctrine of the International Community*, London: The official site of the Prime Minister's Office, 24 avril 1999.
- *Global trends. Forced displacement in 2018*. Geneva: United Nations High Commissioner for Refugees, 2019.
- *Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté. Le point de vue de la population de Bamako. Enquêtes 1-2-3. Premiers résultats*, Bamako : Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2005.
- *Mali : l'ONU dénonce l'impunité après le massacre d'Ogassogou dans la région de Mopti*, New-York : ONU Info, 29 mars 2019, p.1.
- *Mali : plus de 150.000 élèves privés d'écoles dans la région de Mopti*, New-York : ONU Info, 26 avril 2019.
- *Mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Mali : Rapport final – Election présidentielle 2013*. Bamako : Union Européenne, 2013.
- *Mopti : plus de 50 000 personnes déplacées par la violence intercommunautaire*, Genève : Réseau des Nations Unies sur la Migration, 14 juin 2019.
- *Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche basée sur le développement*, New York : Programme des Nations Unies pour le développement, 2017.
- *Perspectives économiques en Afrique 2016 (thème spécial : villes durables et transformation structurelle)*, Paris : OCDE, 2016, p.150.
- *Policy Paper DDLG*, Bern : Swiss Agency for Development and Cooperation, 2016, p.15.
- *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail « Sahel » en vue du débat et du vote sur l'autorisation de prolongation de l'intervention des forces armées au Mali (article 35 de la Constitution)*, Paris : Sénat Français, 16 avril 2013,
- *Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, New-York : Nations-Unies, 9 août 2018, S/2018/58.
- *Séance plénière – La Chambre*, Bruxelles : La Chambre, 28 mars 2019, p.33.
- *The European Union mobilises an extra €50 million for structural reforms in Mali*. Bruxelles: Commission Européenne, 6 décembre 2018.
- *U.S. Relations With Mali. Bilateral relations fact sheet*. Washington: U.S. Department of State, 6 septembre 2018.
- *World Bank Development Report 2011: Conflict, Security, and Development*. Washington, DC: World Bank, 2011.
- *IIIe Convention de Genève (GC III), art. 9 ; IVe Convention de Genève (GC IV), art. 10 et 23 ; Protocole additionnel I (PA I), art. 70 ; Protocole additionnel II (PA II), art. 18.*

Thèses

- BACHMANN, Olaf. *Quasi-Armies: Obstacles to, or Vehicle for, State-Building in Central Africa*. Thèse doctorale. Londres : King's College London, 2013, 336 pages.
- GAREYANE, Mohamed. *La sédentarisation des nomades dans la région de Gao. Révélateur et déterminant d'une crise multidimensionnelle au Nord-Mali*. Thèse doctorale. Lyon: Université Jean Moulin Lyon 3, 2008, 456 pages.
- KADER BITIE, Abdoul. *L'approche contemporaine de la prévention des conflits en Afrique*. Thèse doctorale. Bordeaux : Université de Bordeaux, 2016, 658 pages.
- LECOCQ, Jean Sebastian. *The Desert Is Our Country: Tuareg Rebellions and Competing Nationalisms in Contemporary Mali (1946-1996)*. Thèse doctorale. Amsterdam: Universiteit von Amsterdam, 2002, 359 pages.

Index

- ONG : Organisation non-gouvernementale	p5
- UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance	p6
- MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au Mali	p8
- DCAF : Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées	p24
- DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies	p11
- ENAP : Ecole Nationale d'Administration Publique	p11
- RSS : Réforme du secteur de la sécurité	p12
- MPA : Mouvement populaire de l'Azaouad	p14
- FIA(A) : Front islamique arabe	p14
- MFUA : Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad	p14
- ADC : Alliance démocratique pour le changement	p14
- MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad	p14
- HCUA : Haut-Conseil pour l'Unité de l'Azawad	p14
- FPLA : Front populaire de libération de l'Azawad	p15
- ARLA : Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad	p15
- FNLA : Front national de libération de l'Azawad	p15
- FULA : Front uni de libération de l'Azawad	p15
- MDRI : Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles	p16
- (O)UA : Organisation de l'unité africaine / Union africaine	p17
- PSPSDN : Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement du Nord Mali	p20
- AQMI : Al-Qaeda au Maghreb Islamique	p21
- OEV : Organisation extrémiste violente	p22
- OSC : Organisations de société civile	p25
- FAMA : Forces armées maliennes	p25
- GSIM : Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans	p29
- U.S.: United States	p4
- AFRICOM : Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique	p31
- PSI : Pan Sahel Initiative	p31
- TSCTI: Trans-Sahara Counterterrorism Initiative	p31
- MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest	p33

Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude de la crise malienne à partir depuis le coup d'Etat de 2012 jusqu'à nos jours (janvier 2020). Dans l'étude de cette problématique, nous supposons qu'elle est sujette à deux sortes de dynamiques : domestiques, avec le poids de certains groupes sociaux et associations politiques ; et extérieures avec les pressions et préférences d'autres Etats. Les suppositions qu'Alain Bryden et Fairlie Chappuis énumèrent comme étant les bases de leur analyse sont reprises dans les hypothèses de recherche que nous avons formulées.

Ces auteurs avancent qu'il ne s'agit pas seulement de réformer l'armée, la police ou la justice, mais ils veulent aussi réformer tout le système de sécurité, compris ici au sens large, et présenter toutes ses composantes à un contrôle démocratique (opéré par l'Etat, le Parlement, le secteur civil, internet, etc...). Nous nous servons de ces points pour les démontrer dans notre étude de l'implication des Etats-Unis et de l'Union européenne dans les élections présidentielles de 2013.

Le premier chapitre porte sur les limites des outils mis en œuvre pour remédier à la fragilité étatique au Mali, avec l'étude du changement des structures fondamentales du pouvoir et de la gouvernance dans la région, de l'efficacité des institutions, mais également des forces de l'ordre. Le deuxième chapitre porte sur le modèle de la culture de la violence, avec une étude des notions occidentales et termes tels que « la communauté internationale » et la « paix ». L'analyse se fait du point de vue des *war/peace studies*.

Mots-clés

Forces armées, dialogue, abus, démocratie, stratégie.

